

ABONNEMENTS

Suisse : Fr. 14.-
 Av. Bulletin off. . Fr. 21.50
 Etranger Fr. 22.-
 Av. Bulletin off. . Fr. 29.-
 Chèques post. Il c 58
 Joindre 20 ct.
 pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :
 Martigny, tél. (026) 610 31

Le Confédéré

Organe du
PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

PUBLICITÉ

ANNONCES : 13 ct. le mm.
 ou son espace
 RÉCLAMES : 30 ct.
 Avis mortuaires : 30 ct.
 Régie des annonces :
 Publicitas Sion et succursales

**Questions économiques
 et révision de l'AVS**

Si les conversations qu'a eues le Conseil fédéral avec les représentants des organisations centrales des employeurs et des employés au sujet de la manière de combattre l'accélération « de la spirale des prix et des salaires », ont porté essentiellement sur des questions générales, elles ont aussi révélé la bonne volonté des parties de faire ce qui est en leur pouvoir pour freiner cette évolution. Les participants ont surtout passé en revue les différents aspects du problème et ne sont pour le moment parvenus qu'à une conclusion, c'est qu'il ne convient pas d'entreprendre des mesures d'interventionnisme d'Etat, pas plus qu'il ne peut être question de recourir à un accord général de stabilisation sur la base d'une entente privée. Selon le Conseil fédéral, il ne s'agirait pas non plus d'effectuer des réductions générales de droits de douane, ni une augmentation du taux de l'es-compte. En revanche, le gouvernement a assuré les assistants à ces réunions qu'il examinerait de près les possibilités qui pourraient s'offrir en matière de réduction des frais de production agricole. De même, le Conseil fédéral va, ce que l'on ne peut qu'approuver, intervenir auprès des cantons pour qu'ils limitent le plus possible leurs constructions. Il est indiscutable que l'appel de notre autorité suprême aux participants, « de tout faire pour éviter ce qui pourrait nuire à une saine évolution de notre économie », était indispensable, car il s'agit, en réalité de la défense de la monnaie et de la capacité de concurrence de notre pays sur les marchés mondiaux. On est heureux de constater que les assistants à ces conférences ont convenu de se revoir en septembre, afin d'examiner ensemble quelles seraient les mesures qu'après réflexion ils pourraient envisager d'entreprendre.

Le Conseil fédéral soumet aux Chambres un projet d'article constitutionnel sur la radio et la télévision. Les avis divergent sur la question de savoir s'il convient de régler ces deux questions dans le même article de la Constitution. Il y a de bonnes raisons en faveur d'un tel mode de faire et de toutes aussi bonnes contre. On peut aussi se demander si cette division ne pourrait pas se faire dans la législation d'application. Un fait est certain : la radio et la télévision se trouvent à un stade d'évolution très différent et il paraîtrait normal d'en tenir compte dans leur financement et leurs programmes.

Le comité d'initiative en faveur de la réduction des dépenses de la Confédération et de l'extension des droits populaires a décidé de retirer « l'initiative populaire dite initiative pour des économies », en faveur du contre-projet gouvernemental. Dans son communiqué, il relève que ce dernier réalise les postulats essentiels de l'initiative en introduisant notamment le référendum financier facultatif sur le plan fédéral, donnant ainsi au peuple le droit d'exprimer son avis lors de votes sur des dépenses importantes.

Vers la quatrième révision de l'AVS

L'Office des assurances sociales a établi le projet suivant en vue de la quatrième révision de l'A. V. S. :

- 1) Elevation du « plafond » du revenu constitutif de rente (ce qui revient à majorer de 50 frs. uniformément toutes les rentes indépendamment de leur montant).
 - 2) Augmentation du taux de la rente minima (la rente de vieillesse simple serait portée de 720 à 900 Fr.).
 - 3) Prise en considération des cotisations prélevées sur le revenu de 7.500 à 15.000 Fr.
 - 4) Les années de cotisation des classes d'âge ayant droit aux rentes partielles seront comptées à double (de la sorte, les rentes complètes seront allouées depuis 1958, au lieu de 1968 comme il avait été prévu).
 - 5) Augmentation des rentes de veuves et d'orphelins.
 - 6) Fixation à 63 ans (au lieu de 65) de l'âge de retraite des femmes.
 - 7) Fixation du départ de la rente au mois suivant celui où est atteint l'âge de retraite.
 - 8) Application de l'échelle dégressive des cotisations aux revenus annuels des indépendants jusqu'à 6.000 Fr. (actuellement : 4.800 Fr.).
- Ainsi qu'il ressort des indications données ci-dessus, les révisions successives de l'A. V. S. ont fortement atténué « le principe d'assurance », introduit un élément de nivellement progressif dans cette institution sociale et défavorisé certaines catégories d'assurés, notamment les jeunes générations, par rapport à d'autres.

Grand Conseil

Petit résumé d'une semaine de longs débats

La raison doit-elle être recherchée dans le fait que l'on parlait de l'eau, toujours est-il que le Grand Conseil avala des discours-fleuves au cours de cette session prorogée que présida M. Stoffel de Viège. Je n'ai malheureusement pas utilisé un chronomètre pour vous dire qui remporta la palme de l'exposé le plus interminable. Mais l'intervention la plus remarquée fut sans doute celle de M. André Perraudin, architecte, juste avant le vote de la loi sur l'utilisation des forces hydrauliques. Alors que tous les députés de la montagne, et M. Travaletti en particulier, faisaient part de leur opposition à un article qui allait, dans leur esprit, les priver d'une toute petite part des prébendes hydrauliques au profit du canton, et ceci en discours d'autant plus longs qu'ils étaient moins convain-cants — un peu comme cette phrase — M. Perraudin, avec la restriction préalable et louable de ne pas vouloir allonger les débats, posa l'immortelle question suivante : « M. Travaletti, vous dites que les eaux vous appartiennent. Et si les

barrages édiflés sur votre territoire venaient à se rompre, payeriez-vous les dégâts subis par les communes de la plaine ? » Ce fut tout. Mais c'était éloquent. Et la loi fut votée à une majorité quasi unanime.

Disons d'emblée que cette loi, extrêmement importante et dont on peut regretter peut-être la tardive promulgation, est dans son ensemble logique et raisonnable. Qu'on nous permette d'utiliser ici deux adjectifs dont le sens n'est pas tout à fait le même. Elle se base du reste sur la loi fédérale hydraulique. Sa forme en revanche est parfois alourdie et son français approximatif. Défauts auxquels il faudrait remédier en seconde lecture.

Quelques articles, par contre, comme le numéro 13 qui traite de la participation des conseillers d'Etat au sein des conseils d'administration peuvent prêter à discussion pour l'initié. Car l'on peut se demander si l'influence des représentants de l'Etat peut réellement et objectivement se faire jour au sein de tels conseils !

L'impression générale qu'on retire des discussions abondantes est l'opposition agissante qui dresse contre l'Etat les communes de montagne jouissant de droits d'eau. Celles-ci ne prétendent-elles pas « posséder » l'eau, et en conséquence avoir le droit d'en retirer tout le bénéfice possible, à l'exclusion de toute autre collectivité. Argumentation fragile basée sur le désir de conserver intacts des revenus parfois très importants. N'a-t-on pas appris — quand bien même le chiffre paraît élevé — que la commune de Zermatt retire à elle seule un revenu annuel de Frs. 700 000.—. Et si l'on demandait aux communes qui se targuent de cette utile possession, de conserver pour elle l'eau qui sourd de leurs rochers ? Non, il importait de créer une compensation pour couvrir au moins partiellement les travaux de correction et d'entretien du Rhône, des torrents et des rivières. Ce fut l'article 70 qui donna le champ aux débats les plus incongrus sur la péréquation financière intercommunale. Car la plupart des députés virent là l'amorce de cette soi-disante entr'aide intercommunale qu'ils prônent avec enthousiasme. Comme le Conseil d'Etat a promis de légiférer en la matière pour une date rapprochée, réservons nos commentaires.

En complément à ce monument juridique, M. le député Sierro développa sa motion concernant la participation financière du canton aux sociétés hydroélectriques installées en Valais. Le Conseil d'Etat ayant soumis son message sur le même objet, la discussion s'est engagée au moment où nous écrivons ces lignes. « Le Confédéré » a déjà publié dans ses colonnes un commentaire de ce message rédigé en termes plutôt vagues. On attend en effet de la discussion que jaillisse la lumière sur une infinité de points obscurs — il ne pourrait en être autrement — car le problème est compliqué et ne pourra être résolu que par la pratique. Disons déjà que nous sommes opposés à une participation aux œuvres en voie de réalisation pour les raisons déjà invoquées. En revanche, la mise en valeur des eaux du Rhône par l'Etat et les communes sous forme d'une société anonyme d'exécution peut être admise. La distribution de l'énergie ainsi produite restera le point le plus difficile à réaliser.

A côté de ces plats de résistances, d'autres objets de moindre importance furent promptement liquidés. Le rapport du Tribunal cantonal passa sans opposition. On eut juste le temps d'apprendre que nos avocats, virils et bien faits, avaient finalement décidé de renoncer à la robe ondoyante et dissimulatrice de leurs tares physiques éventuelles. Evolène, à court d'eau potable, reçoit une subvention de 290 000 francs sur un total de dépenses de 1 million 450 000 francs pour réaliser ses travaux de captage. L'affaire fut adoptée sans autre en premier et second débats.

Le rapport de la commission permanente des routes fut lu, mais la discussion renvoyée à plus tard. D'où silence pour le moment.

Enfin, le Grand Conseil eut à élire son second vice-président. On se souvient de l'élimination regrettable de M. Dellberg présenté par le groupe socialiste à qui l'on avait promis une présidence. Le groupe conservateur, au cours d'une rapide séance, avait désigné comme candidat M. Pralong, préfet du district d'Hérens. M. Travaletti qui, au sein du groupe conservateur, avait été battu par son co-listier, eut la tâche délicate de le présenter. Les socialistes, par l'organe de M. Dussex qui cache sous une voix calme et bien timbrée une grande passion, présenta à nouveau M. Dellberg. La parole resta aux urnes et les billets de plévoir. Le résultat ne faisait pas de doute, mais il surprend quand même. Sur 104 bulletins ren-trés, M. Pralong obtient 59 voix contre 36 à son concurrent M. Dellberg. C'est un résultat point si décevant pour le leader socialiste. Ajoutons que quelques voix éparses allèrent à des députés haut-valaisans et deux, pleines d'humour, au si sympathique huissier du Grand Conseil, M. Moren, très honoré d'une telle marque de confiance des députés qu'il connaît comme sa poche.

Voilà le point de la situation fait jeudi à midi.

RIDDES • 14 et 15 juillet

**75^e anniversaire
 de l'« Abeille »**

- 14 juillet :
 20 h. 30 : Concert de « La Persévérance » de Leytron. Direction : M. Jean Novi, prof.
 22 h. 00 : Bal, conduit par l'orchestre Deddys-Band (5 musiciens).
- 15 juillet :
 12 h. 30 : Arrivée des sociétés à la place de la Gare. — Discours de réception. — Vin d'honneur. — Exécution du morceau d'ensemble.
 13 h. 30 : Défilé des sociétés : Gare, « pont » du village, place de fête.
 14 h. 15 : Début des concerts. — Discours.
 18 h. 00 Clôture de la manifestation. — Bal, avec l'orchestre Deddys-Band.

PROGRAMME DU CONCERT

Société	Oeuvre	Compositeur	Directeur
FULLY La Liberté	Elisabeth ouverture	Rossini	Roland Roduit
ISERABLES L'Helvétia	Winterfeesten fantaisie	Alb. Meijns	Gilbert Gilloz
LEYTRON La Persévérance	César et Cléopâtre ouverture	Boedjijn	Jean Novi, prof.
CHARRAT L'Indépendante	Marching String Déliacado, boléro	Marshall Ross Waldyr Azévedo	Jean Monod
ARDON L'Helvétia	Nabuchodonosor	Verdi	M. Bujard, prof.
CHIPPIS L'Echo de Chippis	Finlandia poème symph.	Sibelius	Emile Bertona
CHAMOSON, harmonie La Villageoise	Oceana valse	Popy	M. Genton, prof.
SAXON La Concordia	Nabuchodonosor	Verdi	Joseph Matthieu
RIDDES L'Abeille	Egmont ouverture	Beethoven	Emile Bertona

BANQUE POPULAIRE DE MARTIGNY

Tél. 612 75 — Compte de chèques postaux Il c 1000

Capital et réserves: Fr. 2 000 000.—

Crédits commerciaux — Crédits de construction — Prêts hypothécaires et sous toutes autres formes
 Dépôts à vue ou à terme en compte courant — Carnets d'épargne — Obligations à 3 et 5 ans
 Gérance de titres

LA PENSÉE DU JOUR

Le poids d'un souci varie du gramme à la tonne.
 Tout dépend de la manière dont on le porte.

SION

Assemblée générale du hockey-club

Mercredi soir, à l'Hôtel du Cerf, s'est tenue l'assemblée générale du hockey-club. M. Herman Bornet, président en charge, ouvrit la séance et annonça, non sans plaisir, que la patinoire artificielle de Sion est maintenant en bonne voie de réalisation. Le hockey-club pourra en profiter cet hiver déjà ce qui permettra aux joueurs de suivre un bon entraînement et d'offrir au public quelques beaux matches, sans toujours dépendre des conditions atmosphériques souvent défavorables durant ces dernières saisons.

L'assemblée a ensuite procédé au renouvellement du comité qui a été confirmé dans ses fonctions. Il a été cependant nécessaire de lui adjoindre quelques nouveaux membres étant donné le surcroît de travail occasionné par la nouvelle saison qui, avec la patinoire artificielle, est envisagée pour une durée de 4 mois.

Après l'assemblée, le nouveau comité s'est réuni afin de répartir et déterminer la tâche de chacun.

Le comité est composé comme suit : Hermann Bornet, président ; Marc-André Pfefferlé, vice-président ; Bernard Udriot, secrétaire ; Gustave Membrez, caissier ; Albert Pralong, membre adjoint.

Commission technique et organisation des matches : Pierre Moren, responsable ; M.-André Pfefferlé ; Henri Favre, coach ; Maurice Andréoli, arbitrage ; Willy Koch, chronométrage ; Arsène Germanier, matériel ; Panigoni, soigneur.

Le hockey-club de Sion est actuellement en pourparlers pour l'engagement d'un entraîneur-joueur. Il portera cependant plus particulièrement son choix sur un excellent entraîneur qui soit à même de former des joueurs de l'endroit. Pilo.

Succès

Nous apprenons que M. Pierre Cappel, de Sion, vient de passer brillamment ses examens à l'Ecole suisse de Droguerie de Neuchâtel. Nos félicitations et nos meilleurs vœux.

MONTHEY

Cruel accident

Le petit Philippe Grau, âgé de 6 ans et demi, fils de M. Robert Grau, installateur-électricien à Monthey, se trouvait à la Laiterie Centrale.

Le bambin s'approcha du transporteur de boîtes et se fit prendre une main qui fut affreusement déchiquetée. Conduit à l'hôpital d'Aigle, le petit blessé souffre d'une très vilaine fracture en plus d'atroces déchirures des chairs.

Un médecin-assistant à l'infirmerie de Monthey

Nous savons que les médecins de Monthey ont fort à faire et qu'ils ne peuvent être constamment à disposition. Mais il nous semble qu'il manque d'entente chez les disciples d'Esculape quant à l'organisation d'un service permanent à l'hôpital-infirmerie de Monthey et, sans vouloir mettre en cause qui que ce soit, la direction de cet établissement devrait examiner l'introduction d'un poste de médecin-assistant. Expliquons-nous !

Jeudi dernier, plusieurs personnes ont cherché à atteindre un médecin. Malheureusement, nombre d'entre eux ne consultaient pas ce jour-là, un autre est en vacances (chose qu'ils méritent autant qu'il quiconque) et le seul qui soit de service est justement appelé ailleurs. Que faire ? Attendre au risque que le mal empire ! D'autre part, M. Robert Grau a dû se rendre à l'hôpital d'Aigle pour que son enfant reçoive les soins nécessaires, aucun médecin n'étant à Monthey ou pouvant être atteint.

Nous pensons donc qu'il est urgent de créer un poste de médecin-assistant à l'hôpital de Monthey pour lequel le peuple valaisan (par l'intermédiaire du Grand Conseil) a voté récemment les crédits nécessaires à l'achèvement d'une annexe.

Un médecin-assistant à l'infirmerie-hôpital de Monthey se justifie tant par le développement de l'établissement que par l'augmentation des accidents. Nous nous permettons de dire bien haut ce que beaucoup pensent tout bas : faisons fi d'intérêts particuliers pour ne penser qu'à celui de la collectivité grâce à qui l'hôpital du district de Monthey vit bien.

D'autre part, un médecin-assistant ne grèverait le budget que de quelque 7 000 à 8 000 francs par année et permettrait aussi d'éviter bien des déboires à la direction de cet établissement, aux médecins et à la population.

Montana - Vermala

TERRAIN DE FOOTBALL
DIMANCHE 15 JUILLET

GRANDE KERMESSE

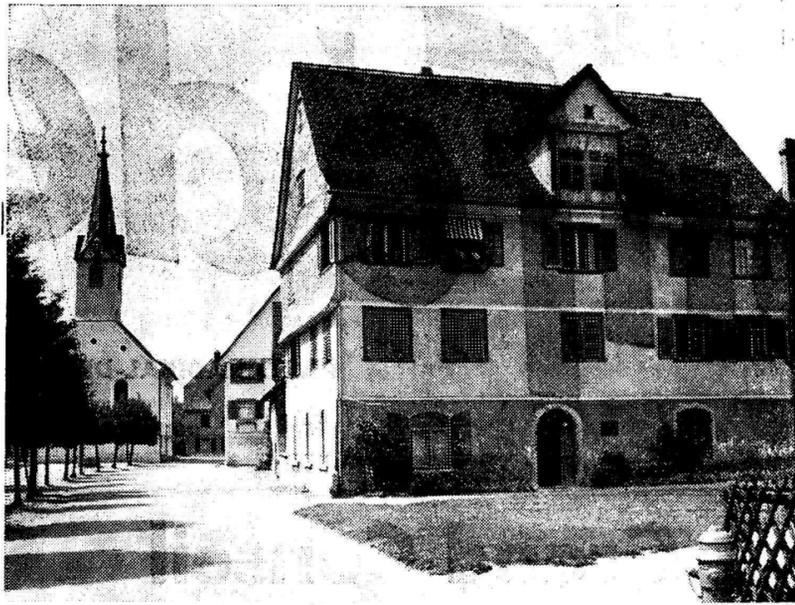
du
H. C. Montana

avec, en attraction :

COURSE DE STOCK-CARS

CANTINE - RACLETTES

Un musée thurgovien des beaux-arts



La veuve du poète Emmanuel Bodman (mort il y a dix ans) a fait cadeau à la Société thurgovienne des Arts de sa maison pour qu'elle serve de musée. Le cabinet de travail du poète y sera conservé. Mme von Bodman participe avec une somme de Frs. 20 000.— aux travaux d'aménagement qui coûteront 65 000 Frs.
Notre photo : La maison du poète Emmanuel von Bodman à Gottlieben qui sera transformée en un petit musée des beaux-arts. Les moyens pour l'aménagement sont réunis.

MARTIGNY

Pas de chance

Un employé de la maison de vins Simonetta et Cie, M. Bernard Wetzler, s'occupait du nettoyage des bouteilles. Il eut une main prise dans la machine et se sectionna deux tendons. Nous lui souhaitons une prompte et parfaite guérison.

AU MIKADO

Samedi et dimanche 14 et 15 juillet : Soirées dansantes, avec le duo Roger d'Yvernois. Dimanche : Thé dansant dès 16 h. 30.

Toujours plus de ménagères emploient SUNOL!



blancheur immaculée de la manière la plus facile!

La cigale chanta tout l'été!..

...mais lorsque vint l'hiver, elle eut bien froid, la pauvre.

Nous ne voulons pas gâter la joie que vous donnent les beaux jours, mais au contraire vous donner un conseil amical, qui vous permettra de prolonger la belle saison chez vous.

Le froid vient toujours trop tôt. Rejetez-le à la rue en faisant installer dès maintenant l'un des fameux calorifères à mazout ou à charbon de La Convivoise S. A. Rolle.

Ces merveilleux appareils, aussi avantageux à l'achat qu'économiques à l'usage, transformeront pour vous chaque journée d'hiver en un petit printemps.



En été, les enfants se plaignent constamment de la soif. L'«extrait pour sirop Dawa» est leur boisson désaltérante favorite. Le petit flacon suffit à préparer environ 6 litres de sirop! Le flacon : 80 cts.

Un verre de sirop  cts. seulement

M. Jules Borel rentre de Roumanie



Le retour au pays du Suisse Jules Borel, revendiqué lors du procès des Roumains dans une lettre ouverte au gouvernement de la République populaire roumaine est réalisé. Depuis huit ans ce Neuchâtois tâchait d'obtenir la permission de quitter la Roumanie. Il vient d'arriver à la frontière suisse à Buchs avec sa famille et trois autres familles suisses. D'autres parents se trouvant encore en Roumanie, il s'est refusé à toute déclaration.

Notre photo : Mme Borel et sa fille passent leurs bagages à M. Borel à leur arrivée en gare de Buchs : enfin de retour en Suisse!



Une gourmandise méridionale, spécialité de la



Timbre-escompte veut dire : Épargne
Ne manquez pas de les collectionner.

Problème brûlant

Au cours d'une allocution qu'il a prononcée à Zurich, à l'occasion du centenaire du Crédit suisse, un des établissements de crédit les plus importants de notre pays, M. le Conseiller fédéral Streuli a insisté, une fois de plus, sur le ton le plus convaincant, sur la nécessité de maintenir la solidité de notre monnaie nationale, si nous voulons sauvegarder les intérêts de nos petits rentiers et de nos petits épargnants et ne pas compromettre l'esprit d'épargne, qui a toujours constitué un des éléments les plus solides de notre vie économique. Le grand argentier fédéral a également souligné qu'à une époque où la concurrence étrangère se fait de plus en plus dangereuse, sur les grands marchés internationaux, il importait de ne pas augmenter les frais de production, si nos industries d'exportation veulent lutter à armes égales contre cette concurrence accrue. De cette vérité élémentaire, le Conseil fédéral est pleinement conscient et c'est précisément au problème du maintien à son niveau actuel du pouvoir d'achat du franc suisse qu'il voue le plus clair de ses préoccupations. Les porte-parole des milieux ouvriers et du patronat ont eu tout loisir de faire entendre leurs points de vue respectifs à ce sujet et il est d'emblée apparu que des divergences fondamentales séparaient les thèses en présence. Les chefs syndicalistes prôchent la légitimité d'une hausse des traitements et salaires correspondante à l'augmentation du coût de l'existence. Les employeurs estiment, pour leur compte, que la première condition pour parer aux dangers menaçants de l'inflation est d'appliquer les mesures adéquates en vue de neutraliser les tendances actuelles à la hausse du prix des marchandises, y compris les denrées de première nécessité. Des prises de contact ultérieures et directes ont été prévues, sous l'égide du gouvernement central. On doit formuler des vœux pour que ces échanges de vues et ces négociations aboutissent à des résultats positifs, puisque c'est l'intérêt général de la communauté nationale qui est ici en jeu.

M. le Conseiller fédéral Streuli a toujours professé, pour son compte, que notre petit pays, si étroitement tributaire de l'étranger, devrait se persuader qu'un régime de modération, sinon de privation, serait le plus apte à freiner la spirale des salaires et des prix. Que chacun obtienne sa part légitime du revenu national, personne ne le conteste, mais qu'on ne se laisse pas griser par la prospérité du moment ! Que l'on songe à des lendemains plus durs, toujours possibles !... Si chacun se conforme à cette ligne de conduite, nous aurons tous contribué à cette stabilité monétaire, dont notre grand argentier fédéral n'a pas hésité à se faire le valeureux champion.





Les meilleurs prix

sur le marché s'obtiennent avec des fruits sains, de bonne garde, à peau lisse et bien colorée.

Dès la floraison passée, et jusqu'à la récolte, traitez vos vergers avec

Pomarsol forte

contre la tavelure et

B404

contre le carpocapse

AGROCHIMIE S.A. BERNE

MESSERSCHMITT
SCOOTER A CABINE KR 200

sûr
confortable
sportif

seulement frais de motocyclette
cependant
tous frais SUVAL couverts

AGENCE GENERALE POUR LE VALAIS
Gratien LOVEY, Garage d'Entremont, ORSIERES

Sous-agents : Brig : KARLEN Oswald, Velohandlung
Sion : FRASS Albert, vélos-motos - Raron : Garage Elite, M. FUCHS
Vernayaz : COUCET René, cycles - St-Maurice : COUTAZ Marcel, cycles-motos

Draps de foin

le lot diminue :

2 m. 45 x 2 m. 45 à Fr. 9.-, 10.-
2 m. x 2 m. à » 5,20, 4,70
1 m. 50 x 1 m. 50 à » 3,20, 2,70
1 m. 80 x 1 m. 80 à » 4,20.

Sacs occasions à
Fr. 1,50 et 1,30

Petits sacs 80 cm x 40 à 0,20 cts.

SACHERIE DE CRISSIER
(Vaud)



Avis de tir

Des tirs à balles aux armes d'infanterie auront lieu dans la région de :

APROZ (ancienne mine dans la gorge au Sud d'Aproz, 500 n. à l'est d'Aproz).

Lundi, 16. 7. 56	0900 — 1700
Mardi, 17. 7. 56	1400 — 1700
Mercredi, 18. 7. 56	1400 — 1700
Jeudi, 19. 7. 56	1400 — 1700

Le public est avisé qu'il y a danger de circuler à proximité des emplacements de tir, et doit se conformer aux ordres donnés par les sentinelles.

PLACE D'ARMES DE SION
Le commandant : Colonel de WECK.

A vendre
CHALET
en mélèze
démontable, 5 m. 40 x 6 m. 80.
Très bon état.

Lot de poutraisons
S'adresser sous chiffre P 9424 S
Publicitas SION.

PRÊTS

Depuis 40 ans nous accordons des prêts sans formalités compliquées. Réponse rapide. Discrétion absolue.

Banque Procrédit
Fribourg



« FLASH »

la poudre à vaisselle qui fait briller et n'attaque pas vos mains !

Ne provoque pas d'eczéma

C'est un produit de la

SAVONNERIE DE TOURBILLON
Saxon

PUTALLAZ & Cie

Qui veut du bon savon
demande « Tourbillon »

Nous cherchons pour le chantier de la Grande Dixence

APPAREILLEURS Fiat Topolino
Belvédère

A vendre

décapotable, 1953.
Très bon état, moteur révisé.
Torrent Lucien, GRONE
Tél. 4 21 22

Faire offres avec certificats au
Consortium de Construction du Barrage de la Grande Dixence
Le Chargeur/Hérémence.

Abonnez-vous au Confédéré

CHOUX-FLEURS

Plantons de classe en variétés authentiques : Roi des Géants, Géants blancs, etc...

Bernard Neury, Etablissement horticole - SAXON
Tél. 6 21 83.

N'OUBLIEZ PAS QUE CHACUNE DE NOS
ANNONCES PEUT VOUS RENDRE SERVICE

GRANDE VENTE AU RABAIS

autorisée dès le mercredi 11 juillet à 8 h.

RABAIS jusqu'à 40 %

Chute sensationnelle de nos prix

Débarras général à tous nos rayons



Monthey • Martigny • Saxon • Sion • Sierre • Viège

Quelques conseils à suivre pour éviter les accidents à la plage !

Les chaudes journées estivales, si longtemps attendues, sont de retour et les nombreux amis du joyeux sport nautique s'ébattent à cœur joie dans l'élément rafraîchissant. Comme ils ont raison ! Se baigner est sain et le jeu dans l'humidité froide est un véritable bienfait pour les corps fatigués par la chaleur. Profitons pleinement de la courte saison des bains — mais attention ! Chaque année, les journaux rendent compte d'accidents survenus aux bains, et aucun été ne se passe sans qu'ici ou là des êtres humains ne se noient en se baignant. Faut-il qu'il en soit ainsi ? Combien d'accidents pourraient être évités, si tous les baigneurs suivaient les conseils suivants :

Ne jamais sauter à l'eau en étant échauffé !

Cela ne signifie pas qu'on ait peur de l'eau ou qu'on manque de courage lorsqu'on asperge d'abord soigneusement son corps échauffé sous la douche ou par un jet d'eau lent et continu. Plus d'un bon nageur qui pensait ne pas pouvoir plonger assez vite dans les flots a payé de sa vie son étourderie. Le refroidissement trop subit produit un afflux de sang au cœur. Si cet organe n'est pas assez fort pour supporter cet assaut, il s'arrête...

Attendre après les repas !

Si on n'attend pas au moins deux heures après un repas avant d'entrer dans l'eau, on court le risque d'avoir un malaise soudain et, peut-être, de couler sans avoir pu crier. Se baigner avec l'estomac plein est plus dangereux que plusieurs se l'imaginent. Il faut également renoncer à se baigner peu de temps après avoir absorbé de l'alcool.

Prendre garde aux oreilles malades

Les baigneurs ayant les oreilles malades sont particulièrement exposés. Il est indispensable pour eux de bien boucher le canal auditif extérieur avec des boules de cir étanches (en aucun cas avec de l'ouate à pansements, car celle-ci absorbe l'eau). Sans cette précaution, l'eau qui a pénétré dans le conduit auditif et a traversé le tympan percé arrive dans l'oreille moyenne, ce qui peut nuire aux fonctions de l'organe de l'équilibre et provoquer des vertiges, des étourdissements et la perte du sens de l'orientation en plongeant.

Ne jamais appeler au secours par plaisanterie !

Voilà une habitude condamnable ! Un sauveur qui s'est peut-être plus d'une fois jeté à l'eau pour venir au secours d'un baigneur en train de se noyer prendra, après avoir été alerté à tort, un moment de réflexion avant de renouveler son geste généreux. Combien cette hésitation bien compréhensible pourrait être fatale à un baigneur menacé d'un danger mortel !

Prendre des bains de soleil avec mesure !

C'est un non-sens d'infliger à son corps le tourment des brûlures de soleil, seulement pour obtenir un beau bronzage. Rôtir pendant des heures sous les ardents rayons du soleil fait plus de mal que de bien. Cela n'occasionne pas seulement de douloureuses brûlures de la peau, mais de graves troubles de la santé peuvent également en résulter. Les coups de chaleur et les coups de soleil n'appartiennent pas seulement au charme des baignades !

Réanimation

Année après année, un grand nombre de noyés est rappelé à la vie par la pratique rapide et bien comprise de la respiration artificielle. N'est-ce pas un stimulant pour tous les amis du sport nautique que d'être familiarisés avec les connaissances nécessaires pour le sauvetage et la réanimation des noyés ? Dans les 1140 sections de l'Alliance suisse des samaritains se donnent entre autre, sous direction médicale, des instructions détaillées pour l'application de la respiration artificielle. Les sections de samaritains ou le secrétariat général de l'Alliance suisse des samaritains à Olten sont volontiers disposés à vous donner en tous temps les renseignements concernant ces cours.

Sans lampe, vivez près de la fenêtre ouverte !

Si vous ne pouvez partir en vacances et si vous ne pouvez pas non plus vous acheter une lampe de quartz, ne croyez pas que le soleil des villes n'exerce aucune action. La couche plus ou moins dense de fumée et de poussières qu'il traverse avant de vous parvenir ne suffit pas à le neutraliser. Ne perdez aucune occasion de vous y exposer.

Si votre logis est bien orienté, vivez le plus souvent possible près de la fenêtre ouverte. Allongez-vous à terre, en tenue sommaire sur un tapis ou une natte, et prenez un bain de soleil. Profitez aussi des solariums de piscine, des champs ou des bords de rivière en week-end.

Pour parfaire l'illusion, employez une crème de base teintée (étalez-la aussi sur le cou) ou mêlez à votre crème habituelle une infusion concentrée de thé noir, avec cette infusion. Le thé a des vertus astringentes, vous resserrerez en outre les pores de votre peau.

Nos fraises



Si la quantité est malheureusement faible en raison du gel, nos fraises valaisannes sont d'une qualité supérieure. La récolte bat son plein. Voici un instantané de la récolte, dans la région de Fully.

L'électricité et nos yeux

Les miracles techniques ne perdent rien de leur valeur du fait que nous sommes habitués à eux. Et parmi ces miracles, on peut certes ranger l'ampoule et son petit fil spiralé qui nous fournissent la lumière artificielle, indispensable aujourd'hui. Qu'arrive-t-il quand nous allumons une lampe ? Nous savons bien que nous avons fermé un circuit et qu'un courant électrique le parcourt aussitôt. Mais c'est à peu près tout, car nous connaissons mieux les applications de l'électricité que sa nature. Essayons donc, bien que ce soit difficile, de nous représenter la force qui se manifeste dans notre ampoule.

Chaque atome possède un noyau autour duquel tournent des électrons. Examinons — si l'on ose dire — le plus petit de tous les atomes connus, l'atome hydrogène, en appelant une comparaison à notre secours. Figurons-nous une balance portant sur l'un des plateaux un centimètre cube d'eau, c'est-à-dire une quantité remplissant le quart d'un dé à coudre. Afin de maintenir la balance en équilibre, nous devons mettre sur l'autre plateau un quadrillion d'atomes d'hydrogène, c'est-à-dire un milliard de milliards, ou bien encore le chiffre 1 suivi de dix-huit zéros ! Or, les électrons qui tournent autour du noyau sont deux mille fois plus petits et à chaque électron est liée constamment une force, l'électricité.

Pour faire circuler du courant dans un fil métallique à l'aide de ces petits porteurs d'énergie, il faut créer une différence de tension entre les extrémités des conduites. C'est cette différence de tension qui est produite par les centrales, de même qu'une différence de pression est maintenue au robinet d'une canalisation d'eau par un réservoir placé à une certaine hauteur. Lorsqu'on ouvre le robinet, l'eau, en s'écoulant, cherche à équilibrer cette différence.

Mais en électricité, ce phénomène est accompagné du fait suivant : le frottement causé par le courant qui s'écoule dans le filament de la lampe produit de la chaleur. Une partie de cette chaleur se transforme en lumière dont la quantité et la couleur dépendent directement de la température du filament. A 525, degrés on obtient une faible lueur rouge foncé ; à 900 degrés, elle passe au rouge clair. A 1500 degrés, il brille d'une couleur blanche, puis devient d'un blanc bleuté aux températures encore plus élevées. Il s'agit, en somme, de contraindre le filament à donner le maximum de lumière avec le minimum

de chaleur. C'est le métal le plus difficile à fondre, le tungstène (ou wolfram), qui a permis de résoudre le problème.

Nous ne pouvons vraiment voir avec toute la précision voulue que si notre rétine est suffisamment stimulée par le flux lumineux. Comme l'a fait remarquer Helmholtz, l'un des plus grands physiciens qui se soient occupés d'électricité : « Peu de lumière n'excite qu'une faible partie de la rétine et le résultat en est une vue imprécise, avec toutes ses conséquences désagréables, travail défectueux, maux de tête, fatigue nerveuse, etc. » Les yeux avec leurs millions d'éléments de perception, dont chacun ne peut enregistrer qu'un seul faisceau lumineux, sont donc tributaires des électrons, infiniment petits. Mais leur nombre est tellement fantastique que, grâce aux ampoules vides d'air ou remplies de certains gaz, ils sont capables de fournir autant de lumière que nos yeux en exigent pour accomplir normalement leur fonction.

ECHOS ET VARIÉTÉS

La première transfusion de sang pratiquée sur un être humain

C'est au Français Jean-Baptiste Denis, professeur de philosophie et de mathématiques à l'Université royale de Paris, que revient la gloire d'avoir procédé à la première transfusion de sang sur un être humain.

Les médecins avaient déjà pratiqué 20 fortes saignées sur un malade fébrile, de 15 ans, selon la méthode du fanatique de la saignée, Gui-Patin. Les conséquences de ce traitement par trop énergique furent : affaiblissement considérable, anémie très prononcée, abattement, apathie, perte de mémoire et une somnolence telle que Denis trouva le patient endormi lors du petit déjeuner.

Partant du principe que l'énorme perte de sang avait affaibli la constitution du malade, Denis prit alors la résolution de pratiquer une transfusion. Il y procéda le 15 juin 1667, à 5 heures du matin, avec l'aide de son assistant Emmeriz. Il retira préalablement au malade trois onces de sang pris directement dans une veine. Ce sang lui parut particulièrement corrompu, en raison de sa couleur sombre et de son manque de fluidité. Au moyen d'un tube, il préleva environ neuf onces de sang dans l'artère carotide d'un agneau, qu'il fit couler directement dans la veine du bras du malade. Il pansa comme après une saignée et ordonna au patient de rester tranquille dans son lit. Mais à 10 heures déjà, il n'était plus possible de le maintenir alité ; il se leva, mangea, but et manifesta de joyeuses dispositions d'esprit. La transfusion avait parfaitement réussi.

Qu'en est-il de la guérison du cancer ?

C'est toujours sur le même ton désabusé que l'on entend dire que le cancer est incurable. Certes il en est bien ainsi dans les cas où la tumeur en est arrivée au stade de l'essaimage et de la colonisation à distance.

Et pourtant la guérison est d'autant plus durable et certaine que c'est au début du mal que le traitement intervient, traitement qui doit éloigner des tissus sains la totalité de la tumeur ou qui doit la détruire sur place.

Mais comment avoir cette chance ? La ligue suisse contre le cancer l'explique dans la note qui accompagne les cartes postales qu'elle mettra en vente prochainement afin de se procurer les moyens dont elle a besoin pour intensifier la lutte qu'elle poursuit contre ce mal.

Que chacun donc leur fasse bon accueil.

Ligue nationale suisse pour la lutte anticancéreuse et la recherche sur le cancer.

Plaisirs de l'eau...



Viveca Lindfors, vedette de la M. G. M. vous invite à profiter largement des plaisirs de l'eau à la mer, dans nos laes ou nos rafraîchissantes piscines.

Un fléau moderne :

LE BRUIT

En 1951 déjà, une assemblée du Cartel romand d'hygiène sociale et morale a discuté du problème du BRUIT, avec ses répercussions sur l'hygiène mentale, notamment. Nous extrayons de l'exposé de M. R. Dottrens, directeur des études pédagogiques, quelques passages se rapportant à la question.

Au travail. — Tous ces hommes et ces femmes que la nécessité de vie oblige à travailler dans le tapage, le vacarme, la trépidation des machines, souffrent du bruit. C'est une des raisons pour lesquelles l'ouvrier d'aujourd'hui, travaillant 45 à 48 heures par semaine, est beaucoup plus fatigué en fin de journée que celui qui, autrefois, en faisait 55 à 60.

Dans les loisirs. — Des adultes, beaucoup d'adultes, recherchent les loisirs bruyants et aiment le bruit. Faut-il évoquer ici les matches de football au cours desquels, chaque dimanche, des dizaines de milliers d'adultes, dans nos villes, dans nos villages, hurlent à pleins poumons leurs espoirs, leurs mécontentements ? Parler de promenades dominicales en auto ou en motocyclette est pour eux souvent fonction des kilomètres parcourus, au cours desquels le moteur n'a cessé de ronfler.

Au foyer. — La résonance dans les immeubles — qui ne sont plus construits comme auparavant — y est si considérable qu'on n'est plus chez soi. Aux bruits d'autrefois se sont ajoutés ceux de la radio, de la porte de l'ascenseur qui tape jusque tard dans la nuit, de la baignoire du voisin qui se vide à des heures tardives, de l'aspirateur à poussière...

Dans la rue. — Inutile d'insister sur les effets de la circulation des véhicules à moteur, qui créent une rumeur des villes que l'on entend aujourd'hui à distance. Ajoutons-y la menace des haut-parleurs publics. De plus, ces bruits continuent la nuit et l'on sait à quel point il est pénible d'être éveillé par un claquement de portière, par un coup de klaxon ou de frein.

A la campagne. — La paix des gens est une réalité révolue. Les villageois jouissent jusqu'à l'exaspération de cette machine infernale et pourtant si utile : la motocyclette. Les motoculteurs commencent leur travail à 3 heures du matin et les tracteurs, les compresseurs assurent sans défaillance la relève...

On pouvait, autrefois, échapper au bruit, s'isoler, si l'on en éprouvait le besoin, si bien que le problème du bruit ne se posait qu'en fonction de cas personnels, sporadiques, voire isolés.

Constater que le bruit a augmenté est un truisme. La question qui se pose est de savoir s'il est possible de lutter contre lui. La notion du bruit est aussi fort relative. Tout dépend de l'état ou de la situation de celui qui le subit ou le provoque comme de la nature de ce bruit.

Nous pestons tous contre les bruits de la circulation, mais personne parmi nous ne serait assez héroïque pour renoncer à son vélo-moteur, à sa motocyclette, à son auto pour apporter sa contribution personnelle à l'augmentation du silence.

Et pour terminer, ajoutons que chacun peut faire quelque chose en tant que collectivité et en tant qu'individu, soit apporter son appui à tous les efforts, qui vont être tentés pour réduire le bruit à tous les efforts, qui vont être tentés pour réduire le bruit à des limites supportables, ce sera par là également témoigner de reconnaissance aux autorités de police, aux associations touristiques, qui, périodiquement, organisent des semaines de silence pour obtenir plus de retenue de la part des conducteurs de véhicules à moteur.

La solution au problème dépend aussi de facteurs d'ordre moral car, dans nombre de cas, l'être humain peut agir en faveur du silence s'il a vraiment le désir de jouir de celui-ci, même si personnellement nous sommes impuissants contre la plupart des bruits.

Voilà la réalité avec laquelle il faudra composer, car il est vain d'évoquer le paradis perdu du silence, d'abord parce qu'il est perdu, ensuite, parce qu'il n'est pas le paradis de tout le monde.

Davantage de lard grâce aux lampes infrarouges

Des fermiers de Grande-Bretagne se sont livrés l'hiver dernier à des expériences d'irradiation de porcelets par lampes infrarouges afin d'essayer de réduire la mortalité élevée de ces jeunes animaux qui supportent mal les frimas. Les résultats de ces expériences ont été assez encourageants pour inciter des entreprises d'élevage à en faire autant. Dans l'une d'elles, les 188 porcelets nés à la fin de l'automne purent être maintenus en vie, alors qu'auparavant il fallait prévoir une perte d'un quart à un tiers. Il est donc prouvé aujourd'hui que se surcroît de chaleur leur permet de mieux surmonter la première période difficile de leur existence. En outre, en soustrayant les porcelets à la chaleur maternelle, on leur évite le risque d'être écrasés par leur mère.

On a estimé que si cette méthode d'irradiation se généralisait, la production de la viande de porc et de lard pourrait augmenter de plus de 70 000 tonnes par an. Que ce soit la chose d'importance pour certains pays où l'approvisionnement en viande est difficile, est l'évidence même.

ICI SOTTENS...

INFORMATIONS de l'ATS (précédées du signal horaire) : chaque jour à 7 h. 15, 12 h. 45, 19 h. 15 et 22 h. 30.

Samedi 14 juillet

7 00 Rythmes sud-américains — 7 20 Farandole matinale — 11 00 Orchestre de la ville de Saint-Gall — 12 15 Paul Franklin et son orchestre — 12 25 Festival polkas — 12 55 Entre une et deux (chansons et rythmes) — 14 00 Les enregistrements nouveaux — 15 00 L'imprévu de Paris — 15 20 Bonjour Paris — 15 45 La semaine des trois radios — 16 00 Pour les amateurs de jazz authentique — 16 30 Une heure de belle musique — 17 30 Olivier Twist, de Charles Dickens — 17 50 Chansons pour les petits — 18 00 Le rendez-vous des benjamins — 18 30 Rendez-vous sur « La Côte Ouest » — 18 50 Le Tour de France cycliste — 19 00 Micro-parlout — 19 25 Instants du monde — 19 40 Harmonies légères — 20 00 Humour de Paris — 20 30 Réves à cinq — 21 05 Le pays qui chante — 22 00 Musique française — 22 35 Musique de danse.

Dimanche 15 juillet

7 10 Le salut musical — 7 20 Mosaïque musicale — 8 00 Concert de musique française — 8 45 Grand-messe — 9 50 Inter-mède — 9 58 Sonnerie de cloches — 10 00 Culle protestant — 11 20 Les beaux enregistrements — 12 20 Problèmes de la vie rurale, causerie — 12 35 André Verchuren et son ensemble musicale — 12 55 En attendant « Caprices »... — 13 00 Caprices 56 — 13 45 Echec et mal — 14 50 Variétés internationales — 15 40 Le trésor de la madefita (suite) — 15 55 Thé dansant — 16 50 Le Tour de France cycliste — 16 45 Orchestre Jerry Mengo — 17 00 L'heure musicale — 18 00 Concerto en la majeur (Mozart) — 18 15 La ménestrandie — 18 30 L'actualité catholique — 18 45 Danses allemandes Nos 1 à 6 (J. Haydn) — 18 50 Le Tour de France cycliste — 19 00 Les résultats sportifs — 19 25 Fantaisie estivale — 20 30 Aïda (Giuseppe Verdi) — 22 35 Nouvelles du monde chrétien — 22 50 Musique spirituelle.

Lundi 16 juillet

7 00 Petite aubade à la viennoise — 7 20 Bonjour en musique — 11 00 Musiques et refrains de parlout — 11 30 Vies intimes, vies romanesques — 11 40 Concerto en mi bémol (Mozart) — 12 15 Cancan, opérette (Cole Porter) — 12 25 Airs d'opérettes, par le baryton Michel Dens — 12 30 Orchestre — 12 55 De tout et de rien — 13 05 La gaieté classique, avec l'Orchestre de la Suisse romande — 13 25 Des goûts et des couleurs — 13 55 La femme chez elle — 16 10 Le Tour de France cycliste — 16 40 Musique variée — 17 00 Musique romantique — 17 30 Olivier Twist, de Charles Dickens — 17 55 Nat King Cole et son trio — 18 00 Rendez-vous à Genève — 18 30 Voulez-vous savoir — 18 40 Boîte à musique — 18 50 Le Tour de France cycliste — 19 00 Micro-parlout — 19 25 Instants du monde — 19 40 Le piano qui chante — 20 00 Grand concours d'énigmes et Aventures : Ils étaient quatre pensionnaires — 21 00 Tangos et sérénades — 21 30 Fantaisies classiques, orchestre — 21 40 A bord de l'Arosasun, documentaire — 22 00 Extraits de l'opéra Xercès (Haendel) — 22 15 Jeunes virtuoses — 22 35 Place au jazz — 23 05 Orchestre.

Il n'y a pas de mauvaise place pour une annonce bien faite!

Publicitas
Sion, Avenue de la Gare

Docteur GARD
Martigny
de retour

Docteur Jean-Léon PFEFFERLÉ
médecin-dentiste
de retour
le lundi 16 juillet.

Docteur Adolphe Sierro
SION
spécialiste de médecine infantile F.M.H.

de retour
Propriétaires forains
sont priés de faire offres pour manifestation

Inauguration Drapeau
le 5 août 1956
CASINO DE SAXON
Prière de faire offres à : Gilloz Joseph - SAXON.

On cherche
JEUNE FILLE
pour l'office et les chambres. Etrangère acceptée. Entrée de suite ou date à convenir.
Ecrire sous chiffre 948 à Publicitas Martigny.

Café-Restaurant cherche jeune fille de confiance comme

sommelière
Entrée 15 juillet ou à convenir. Bon gain.
Faire offres sous chiffre P 9362 S Publicitas SION.

A vendre superbes plantons
choux-fleurs GEANTS blancs et SAXA, exempts de maladies : Fr. 20.— le mille, Fr. 2.50 le cent. - Choux-raves bourrées, poireaux : Fr. 10.— le mille, Fr. 1.50 le cent. - Zinias géants de Californie, variés, Tagettes hautes et naines : Fr. 3.50 le cent. Se recommande : E. Guilloid-Gatti, marchand-grainier, NANT (Yully). Tél. (037) 7 24 25.

Si votre épouse rêve de ciels nouveaux...
Vite, donnez-lui une VW type «1000000» ;
Merveille d'ingéniosité, de bienfaisance, de qualité, la VW offre dans tous les domaines, le maximum pour le minimum de dépenses.
Elle est bien digne de votre confiance.
Dès Fr. 5555.— avec chauffage et dégivreur.

Agences :
Garage Balma S. A.
Tél. 6 12 94
Martigny
Distributeur pour Valais :
Garage Olympie
A. Antille, Route de Sion
Sierre
Agence générale (CMB) Schinznach-Bad

MUTUELLE VAUDOISE ACCIDENTS

L'extension de nos affaires dans le district de Martigny et le souci de servir plus rapidement notre nombreuse clientèle nous ont engagé à créer

une Agence régionale à Martigny-Ville

Après un stage de plusieurs années auprès de notre Siège de Lausanne ainsi qu'auprès de notre Agence générale du Valais, à Sion, notre représentant,

Monsieur Daniel Roduit
Villa Kunz - Av. de la Gare
Martigny-Ville
Tél. (026) 6 14 41

se tient à la disposition de notre clientèle locale et régionale. Nous invitons nos assurés, actuels ou futurs, à s'adresser à M. Roduit. Notre représentant les conseillera au mieux de leurs intérêts.

MUTUELLE VAUDOISE ACCIDENTS
Agence générale du Valais

Vente au rabais
départ : 11 juillet, 8 heures
VENEZ VOIR!
C'EST VOTRE AVANTAGE

PULL-BLOUSE dames	— 95
PULLOVERS NYLON	6.95
TABLIERS enveloppants	4.25
BAS NYLON	2.75
TABLIERS fourreaux	7.95
BLOUSES, coton	6.95

AU Progrès
MANUFACTURE DE TEXTILES
MARTIGNY-VILLE, « Les Messageries »

A vendre
Opel Olympia 52
Opel Capitain 55
Hillman 53
Taurus 53
24 mois de crédit

Garage Excelsior
20, rue des Eaux-Vives - Genève
Tél. (022) 36 85 88.

IVRE...
De quelle façon un alcoolique cesse-t-il de l'être ? L'environnement, vous indique notre prosp. grat. Env. direct. Tél. 072/5 22 58 A.P. Ribi, Droq. dipl., Sulgen TG

Plantons de choux-fleurs
par grosses quantités ; poireaux ; choux-blancs ; choux-raves ; choux-frisés ; betteraves à salade ; céleris ; scaroles ; poivrons. - Bégonias, pélunias, agerulums et plantes diverses.

Etablissement Horticole F. Maye CHAMOSON
Tél. 4 71 42

On cherche
un ou deux bons menuisiers
S'adresser à : Guglielmina Charly, RIDDES.
Tél. (027) 4 73 61.

LECTEURS du CONFEDERE
Avez-vous lu

LES ANNONCES
de ce numéro et avez-vous réservé vos achats aux maisons qui soutiennent votre organe par la publicité.

LES FRUITS MÛRS
Roman
d'EVELINE LE MAIRE

Il lui a ordonné de sortir, — elle a promis de le faire, elle sortira et elle retrouvera son ami qui l'attend.

Pour cette promenade, elle met un tailleur gris qu'elle aime et qui lui va bien, un joli chapeau, son renard argenté. Elle enfle ses gants, prend son sac, sort de sa chambre, et se trouve dans le vestibule à l'instant même où Maria ouvre la porte à Marie-Louise Gervail.

— Vous sortez ? Je vous dérange !
Ghislaina est plus contrariée qu'elle ne saurait le dire, — très bien élevé, elle assure son amie du plaisir que lui fait sa visite. Mais Maria à qui Monsieur a confié Madame, se croit obligée de parler à son tour.

— Oui, Madame sortait pour prendre l'air pendant que la petite dort, c'est dort, c'est le médecin qui l'a dit.

— Parfait ! s'exclame Marie-Louise. Je suis venue à cette heure indue justement pour vous proposer une promenade, — j'ai été bien inspirée !

— C'est que... j'avais une course à faire, dit Ghislaine se forçant à sourire.

— Vous la ferez, chère amie. Je suis prête à vous accompagner partout, à moins que je ne sois indiscrette...
— Oh ! pas du tout.

Ghislaina a envie de pleurer, — en même temps, l'instinct secret qui la tourmente semble détendu.

Les deux jeunes femmes descendent l'escalier : Marie-Louise dirige les opérations.

— Votre course ?
— Rien ne presse.

— En ce cas, un peu de footing. Allons au Champ-de-Mars, c'est charmant, — nous nous y reposerons un moment.

Elles traversent l'avenue de Breteuil et prennent l'avenue Duquesne, tournant délibérément le dos à la cour gazonnée où, à

43

l'ombre du grand empereur, Jean Herbois doit attendre sa bien-aimée.

Marie-Louise attribue l'air absent de son amie aux angisses dont celle-ci n'est pas encore délivrée, aussi s'efforce-t-elle de la distraire par un bavardage plein d'entrain. Elle y met tant de cœur et d'esprit que la dolente Ghislaine s'anime à son tour. Le temps est très doux, moins bleu et moins doré qu'hier, mais plein de sève dans les bourgeons à demi éclatés, — il fait bon marcher, bon respirer.

— La vie est bonne ! conclut Marie-Louise. Le nom d'Herbois a été plusieurs fois prononcé par l'amie, — il est retombé sans écho dans des banalités ou dans le silence de Ghislaine. Marie-Louise « toute en or » ne songe même pas en tirer une déduction.

— Et cette course ? demande-t-elle quand la jeune mère, pressée de retrouver sa fille, prend le chemin de la maison.

— Je la ferai demain.

— A mon vif regret, je ne pourrai pas vous accompagner. Nous avons du monde à déjeuner, ma belle-mère, — pas très folichon, mais Henri est content. Après-demain, si vous voulez, j'irai vous prendre.

— C'est cela, après-demain.

Ghislaina a dit adieu à Marie-Louise à l'angle de l'avenue Duquesne. Tout en marchant pour rentrer chez elle, elle pense : — Herbois m'attend-il encore ? Est-il fâché ? A-t-il de la peine ? Viendra-t-il aujourd'hui ?

Roselyne est réveillée, elle joue avec Maria très fière de l'amitié que lui témoigne l'enfant.

— Tout s'est bien passé, — Madame voit qu'elle peut sortir sans inquiétude.

... Ghislaine a rapporté de sa promenade un bouquet d'anémones, acheté en grande hâte à une petite marchande poursuivie par des agents. La misère de ce commerce toujours sur le qui-vive a touché la jeune femme, autant que la beauté des fleurs. Maintenant, elles sont placées dans une timbale d'argent où leurs corolles s'épanouissent, nacrées comme des coquillages, violettes d'un beau violet d'évêque, écarlates comme une fanfare de joie.

Les Fruits mûrs
44

Jolie-Chérie, que toutes les fleurs ravissent, a tendu vers elles ses petites mains avec des cris heureux. Christian aussi aime les fleurs ; par ses soins, le salon en est toujours pourvu ; mieux que Ghislaine, il sait les grouper dans les coupes et dans les vases, et le fait avec un plaisir qu'on retrouve dans les gestes de l'enfant.

— Comme elle lui ressemble ! pense Ghislaine quand Roselyne vite fatiguée repose tranquillement sur le divan.

Pour veiller sur sa fille, la jeune mère s'est installée auprès d'elle, avec un tricot et un livre mais son ouvrage l'ennuie, et elle a beau vouloir aimer ce roman dont tout le monde parle, il ne l'intéresse pas. Elle craint, elle espère elle ne sait quoi, — elle attend.

Au bruit du téléphone, elle bondit, son cœur bat très fort... C'est cela qu'elle attendait. Mais son émotion est courte, vite étouffée par la voix de tante Alice en quête de nouvelles.

« Comment va Jolie-Chérie ? A-t-on pensé à arroser la jacinthe ? »

Quatre heures, rien.
Cinq heures, — toujours rien.
Six heures... Il ne téléphonera plus, il ne viendra plus, — il est fâché, croyant sans doute qu'elle s'est moquée de lui, en promettant hier, et en manquant à sa parole aujourd'hui. Il pense maintenant qu'elle a dédaigné la belle amitié offerte. Ah ! s'il pouvait savoir combien elle a soif de cette amitié !

Sept heures. C'est bien fini, il ne viendra plus.

Sept heures et quart. « Madame est servie. »

Elle a plus d'appétit qu'elle ne le pensait. Maintenant que la journée est finie, elle éprouve un sentiment de délivrance qui lui rend présente, pour la première fois aujourd'hui, la pensée de Christian.

Elle l'imagine en face d'elle avec ses yeux rêveurs, son tendre sourire, désireux de la savoir contente... Ah ! comme elle voudrait le revoir !

Huit heures. — Ghislaine est retournée au salon, décidée à terminer sa lettre à l'absent. Elle ouvre son buvard et reprend la phrase interrompue :

« Surtout, ne t'inquiète pas, mon chéri, tout va bien ; la convalescence de Jolie-Chérie suit son cours normal. L'appétit revient, le sommeil est bon, et, si le beau temps persiste... »

— Madame a-t-elle besoin de quelque chose ?
— Non, Maria.
— Alors, je peux monter ? Bonsoir, Madame.
— Bonsoir, Maria.
Ghislaina est seule, mais ce soir elle n'a pas peur. Elle entend marcher à l'étage supérieur, — au troisième, un poste de radio déverse au voisinage le grand air de la Tosca. — Roselyne dort. Le souvenir du mari absent est comme une présence réelle dans cette pièce où tout parle de lui, et elle a l'impression de lui dire plutôt que de lui écrire :

« Je viens de la regarder dormir. Dieu ! qu'elle te ressemble, mon ami ! quand elle a fermé mes yeux. »

Huit heures et demie. On sonne.
Le cœur de Ghislaine saute dans sa poitrine. Ira-t-elle ouvrir ?
La sonnette retentit une seconde fois. Elle sait très bien qui est là, très bien aussi ce que pense le tardif visiteur :

« A cette heure-ci, elle n'est pas encore couchée — ce n'est pas une heure indue. Si elle n'ouvre pas, c'est qu'elle n'a pas confiance en moi, et le pacte d'amitié devient impossible. »

La jeune femme se lève, — malgré elle, dirait-on, elle traverse le vestibule, et demande sans ouvrir la porte :

— Qui est là ?
— Jean.
Ceci, prononcé à mi-voix pour que les voisins n'entendent pas.
— Il est bien tard.
— Seulement huit heures et demie.

Le radicalisme d'aujourd'hui

On assiste souvent dans certaines régions du pays ou dans certaines communes à des attitudes politiques invraisemblables dans le but de combattre le parti radical. Que dire, par exemple, d'entente entre les libéraux et des socialistes (bien qu'il existe un parti fantôme qui s'affuble de l'étiquette ridicule « libérale-socialiste ») ou entre des conservateurs et des socialistes ?

Elles sont toujours dirigées contre le parti radical et se soucient peu de l'intérêt général. Comment, en effet, des hommes sensés peuvent-ils imaginer servir une communauté en confiant ses intérêts à une majorité évidemment bâtarde ?

Aussi, et de plus en plus, le parti radical doit-il compter sur ses propres forces et sa volonté pour faire triompher son programme, et ses idées directrices.

La structure du parti radical doit être en définitive la suivante : Le parti tel que nous le connaissons actuellement et, partout où cela est possible, des sections de Jeunes radicaux autonomes dans leur organisation et suffisamment puissantes et actives pour donner l'enthousiasme nécessaire à la vie civique.

Ainsi réalisée, l'entente radicale-jeune radicale sera particulièrement forte : les radicaux qui savent qu'ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes auront alors une organisation valable pour convaincre la masse des électeurs flottants.

Nous ne connaissons pas dans le parti radical de doctrine rigide et la constitution suisse, œuvre du radicalisme, suffit à notre bonheur dans le domaine doctrinal.

Nous ignorons les impératifs politiques selon lesquels rien n'est valable sans porter l'empreinte de directives partisanes. Ce que nous recherchons par une information honnête, c'est la collaboration de tous les citoyens soucieux du mieux-être général dans un pays heureux.

Or, ce but ne peut être atteint que par des hommes décidés à comprendre que la politique n'est pas seulement l'expression d'une théorie, mais bien le synonyme de vie publique, de vie civique intense.

C'est à quoi les radicaux doivent viser, avec leurs qualités et leurs imperfections, mais toujours avec foi.

Des jus de fruits dans le monde entier

A l'encontre des vins, les jus de fruits sans alcool n'ont pas le privilège d'un passé glorieux et historique. Ce n'est qu'au XIX^e siècle que Pasteur découvrit le moyen d'empêcher la fermentation du sucre de fruits, et il y a une soixantaine d'années, Muller-Thurgau réalisa avec succès la méthode de Pasteur. Pourtant les jus de fruits existent à présent dans le monde entier, et nous en eûmes la confirmation cet été à Stuttgart au 10^e Congrès International des producteurs de jus de fruits et de l'exposition « Fruits liquides » qui eut lieu en même temps. Plus de 1 000 spécialistes, savants et techniciens, venus de 33 pays prirent part à ce congrès pour examiner ensemble les progrès réalisés dans la technique de production, les conditions modernes du marché, et la qualité actuelle des jus de fruits, de raisin, etc.

Notre pays est le pionnier des jus de pommes. D'autre part, on sait que les Américains ne commencent pas leur journée sans un jus de fruit, et l'Allemagne a fait de grands efforts dans ce domaine vers 1930 déjà pour augmenter sa production ; enfin la France s'emploie aussi à mettre en valeur le jus de raisin de ses excellents vignobles. Comme on a pu le constater à Stuttgart, la Suisse est au premier rang des pays concurrents avec 14 litres par habitant et par année, suivie des Etats-Unis avec 7 à 8 litres et de l'Allemagne avec 3 litres, tandis que les autres pays n'atteignent pas même 1 litre par habitant. L'Office de propagande a mis sur pieds à Stuttgart un Pavillon suisse particulièrement intéressant. Vingt-cinq entreprises suisses y exposèrent plus de 130 produits de notre industrie et pas moins de 90 sortes de jus de fruits et jus de raisins furent offerts au stand de dégustation. Nous pouvons souligner ici que les spécialistes étrangers ont témoigné beaucoup d'intérêt pour les produits suisses et ils en ont vivement admis la qualité.

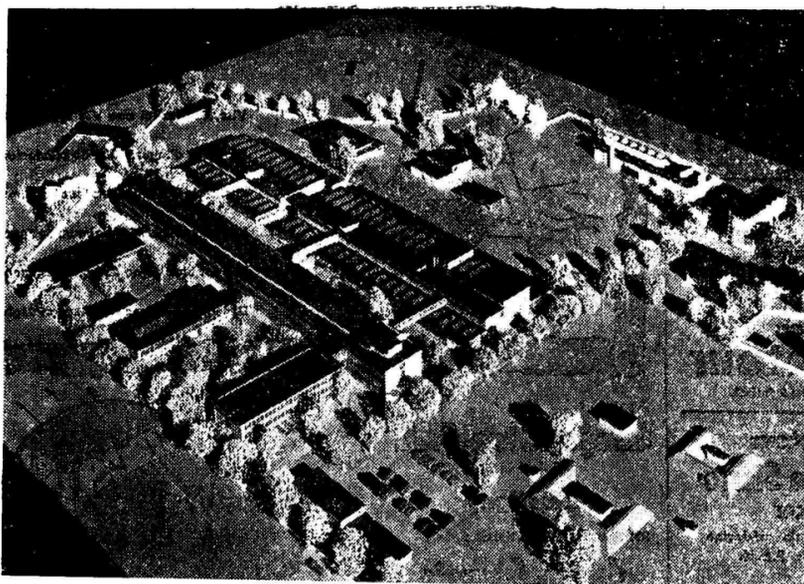
« Une bonne santé dans tout le monde grâce aux jus de fruit », tel fut le slogan du Congrès de Stuttgart. Notre pays peut être fier d'avoir contribué à la réussite de cette rencontre et il ne nous reste qu'à souhaiter que notre population reconnaisse toujours plus les avantages incontestables de nos jus de fruits naturels qui désaltèrent si bien.

O. P.



Madame Jean BUHLMANN et ses enfants

ainsi que la parenté, profondément touchés des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de leur grand deuil, prient toutes les personnes qui y ont pris part, de trouver ici l'expression de leur reconnaissance émue.



Le projet des nouveaux bâtiments du LFEM, à Dubendorf

Dans leur prochaine session de septembre et décembre, le Conseil national et le Conseil des Etats devront se prononcer sur le message du Conseil fédéral à propos des nouvelles constructions pour le Laboratoire fédéral d'essai des matériaux à Dubendorf. Le montant des frais prévus s'élève à Fr. 62.500.000. Les Chambres fédérales avaient décidé en 1953 l'achat de dix hectares de terrain à bâtir à Dubendorf.

NOTRE PHOTO : Les bâtiments du LFEM tels qu'ils sont projetés pour Dubendorf.

LE TOURISME

dans la région de Martigny

VOCATION TOURISTIQUE

Les paysages

1. La plaine de Vernayaz à Riddes

Peu après Vernayaz, la vallée du Rhône fait un coude vers l'est, s'élargit et devient plus lumineuse. De Martigny, le voyageur peut la parcourir en suivant soit la route rectiligne du Simplon soit celle de Fully, bordée de peupliers d'Italie, qui longe canaux et vignobles. De nombreux villages s'échelonnent au pied des contreforts du Grand-Chavalard. Bien abrité contre le vent par l'arête des Follaterres, le territoire de Fully, autrefois marécageux, est devenu un beau jardin, grâce à l'endiguement du Rhône, au colmatage de la plaine et au travail acharné de la population. Poursuivant sa route, le touriste ne manquera pas de visiter le bourg médiéval de Saillon, construit sur un rocher, entouré de remparts et dominé par un château fort. A l'est de Saillon, au-delà du Rhône, accroché sur une pente abrupte et haut perché, tel un nid d'aigle, se trouve le curieux village d'Isérables. Un téléphérique le relie à Riddes. Ce moyen de communication est utilisé par nombre de visiteurs, amis du folklore. D'aucuns ont prétendu que les Isérablains, au type particulier, descendraient de Huns ou de Sarrasins qui, au cours d'invasions, se seraient fixés dans la région. Il est admis actuellement que ce type est dû au soleil qui brunit les teintes en même temps que les moissons et qui, après nombre de générations, a fait la race dite montagnarde. De Riddes à Charraz, la plaine est un vaste verger d'abondance où mûrissent les fruits et les légumes les plus recherchés : abricot, fraise, pêche, poire, pomme, asperge et tomate.

Cette partie de la plaine du Rhône, et plus spécialement la rive droite, a quelque ressemblance avec le Midi de la France à cause de sa fécondité et du soleil qui la chauffe.

2. La vallée du Trient

Vue de la plaine, à Vernayaz, la vallée du Trient apparaît comme un vrai type de vallée suspendue. La rivière du Trient a, par érosion, « scié » la montagne : la gorge ainsi obtenue est si étroite que le pont du Gueuroz arrive à la franchir d'une seule arche. La rive droite est inculée et presque inhabitable. Quant à la rive gauche, malgré une pente forte et peu de terre végétale, elle est cultivée et habitée. Toutefois, les gens de cette vallée ont dû s'adapter à des conditions de vie difficiles, car les possibilités de l'agriculture sont limitées. Aussi, se sont-ils ingénies à trouver du travail dans de petites industries à domicile (objets en bois, horlogerie etc.) et dans l'hôtellerie ou, le plus souvent, s'en vont-ils gagner leur pain ailleurs.

3. La vallée d'Entremont et le val Ferret

De Martigny à Sembrancher, la vallée est très resserrée et sauvage. A Sembrancher, une fois le défilé des Trappistes franchi, elle s'élargit et se fait accueillante. Les terrains cultivés occupent de larges surfaces jusqu'à Orsières où la vallée se divise en deux. A l'est, c'est le prolongement de la vallée d'Entremont et, au sud, le val Ferret. Les champs de céréales, les fraisières et les pâturages abondent. L'élevage est une des principales ressources de cette région.

4. La vallée de Bagnes

A l'est de Sembrancher, un autre bras de la Dranse descend de la vallée de Bagnes. La rive droite de cette vallée est cultivée jusqu'à Lourtière. En amont de ce village et jusqu'à la frontière italienne, elle devient une véritable entaille dans la masse des Alpes valaisannes. Ses versants sont extrêmement abrupts et couronnés de hautes montagnes (Grand-Combin - La Ruinette) et de vastes glaciers. La faune de cette région est particulièrement intéressante, car un vaste district franc fédéral occupe toute la partie supé-

rieure de la vallée. Les bouquetins, les chamois, les marmottes et les coqs de bruyère y abondent. Un couple d'aigles royaux y aurait encore son aire.

1830

Martigny devient un centre touristique

Au XVIII^e siècle, ce ne sont plus les pas lourds et cadencés des soldats, ni les roues des pesants charrois qui font crisser les pavés mais le pied plus léger d'un genre inédit de visiteurs, férus de voyages, de montagnes et de lieux aux traditions inconnues.

Le transport, en montagne, de ces voyageurs se fait à dos de mulets et, parfois, en chaises à porteurs. L'ouverture des routes carrossables Martigny—Trient (1824) et Martigny—Orsières (1831) marque le début de l'époque des calèches et des diligences, parvenue à son apogée lors de la fondation d'une compagnie franco-suisse pour le transport des touristes par Tête Noire et le col des Montets ainsi que lors de l'ouverture de la route du Grand St-Bernard, en 1893.

Un guide touristique de 1891 indique les tarifs suivants :

1. Martigny—Trient, voiture ouverte à deux chevaux, pour 1 à 3 personnes : Fr. 30.—
pour 4 personnes : Fr. 40.—
2. Trient-Col de Balme, mulet et guide : Fr. 24.—
3. Omnibus Martigny—Chamonix, par Tête Noire, par personne : Fr. 16.—
4. Martigny—Chamonix, voiture ouverte à deux chevaux, par personne : Fr. 32.—

Comme les transports en montagne sont, à cette époque, fort coûteux, la plupart des touristes voyagent à pied.

Les écrits d'Horace-Bénédict de Saussure dans son « Voyage dans les Alpes » ouvrent des horizons nouveaux au tourisme romantique. Vers 1830, Martigny devient un centre touristique important. En effet, le « Tour du Mont-Blanc » alors très en vogue, en fait une de ses têtes d'étape. Bientôt les étrangers affluent, séduits par le pittoresque de la région. Nombre de gravures de ce temps représentent les sites les plus caractéristiques de la région : Pissevache, Gorges du Trient, Tour de la Bâtière, Tête Noire, etc. Relevons que les principaux auteurs de ces gravures sont des Anglais. En 1829, un livre intitulé « Itinéraire du Mont-Blanc et autour du Lac de Genève » classe, dans l'ordre, les lieux traversés. Les villes et villages sont minutieusement décrits. Il établit les étapes du « Tour du Mont-Blanc » comme suit : Genève — Annemasse — Sixt en Faucigny — Chamonix — Martigny — Aigle — Montreux — Lausanne — Genève.

Enfin, en 1882, la ligne de chemin de fer d'Italie touche Martigny qui en devient le terminus jusqu'en 1886, date de sa prolongation jusqu'à Sion et Brigue.

Les vieux hôtels

Pour les premiers touristes, l'antique auberge de la souste, ouverte à tout venant, ne pouvait pas suffire. C'est pourquoi, vers 1650 déjà, les propriétaires de la Grand-Maison, en commerçants avisés, la transformèrent en hôtellerie. Elle a abrité bon nombre de célébrités ; c'est là qu'en 1832, Alexandre Dumas prétend s'être régalé d'un bifteck d'ours, tué à Brançon. Au XVII^e siècle également, l'Hôtel de la Tour voit le jour. Il fournit aux voyageurs, chevaux et mulets pour leurs excursions en montagne et des chars pour celles en plaine. Le dernier des vieux hôtels, construit en 1750, se nomme l'Auberge du Cygne. Il va subsister plus longtemps que ses prédécesseurs. Il devient, le Grand Hôtel du Mont-Blanc, un des plus renommés du canton et dont l'exploitation a duré jusqu'en 1920. Vers 1850, un nouvel établissement est ouvert. Il a pour nom

l'Hôtel Clerc et devient bientôt le rendez-vous le plus sélect de Martigny. C'est là maintenant que s'arrêtent les grands personnages ; en juillet 1888, il a l'honneur d'héberger la reine Marguerite d'Italie.

Maintenant, les vieux hôtels de Martigny ont disparu. Les bâtiments sont toujours là, mais leur utilisation a changé. Dès 1920, d'autres hôtels ont été construits ou transformés, constituant, pour Martigny, de nouveaux gages de prospérité.

Personnages illustres de passage à Martigny

Pendant la Révolution et plus particulièrement de 1792 à 1797, des milliers de Français cherchent un abri provisoire hors des frontières de leur patrie. Martigny accueille plusieurs de ces réfugiés appartenant surtout au clergé et à l'aristocratie. Parmi eux, on remarque la présence de l'évêque de Grenoble et du jeune comte Bernard de Menthon de la Balme. En 1789, le gouvernement français prononce la dissolution des ordres religieux. Le 20 février 1796, les Trappistes de St-Bernard de Clairvaux arrivent à Martigny. Le lendemain, ils partent pour Sembrancher où un abri leur avait été préparé.

Les 17, 18 et 19 mai 1800, la maison prévôtale de la congrégation du St-Bernard abrite le Premier Consul Bonaparte en route pour Marengo. Ses généraux et sa suite prennent leur quartier à la Grand-Maison. Bon nombre de célébrités littéraires sont descendues dans cette hostellerie qui était, à l'époque, le relais postal.

En 1728, passe à Martigny l'écrivain et naturaliste de Haller. Vers 1754, c'est au tour de J.-J. Rousseau qui, dans la 23^e Lettre de la « Nouvelle Héloïse », révélera à la France les splendeurs du Valais. Le 6 novembre 1779, Goethe arrive à Martigny venant de Chamonix. Le lendemain, il part en excursion à Bex. Il raconte qu'il a quitté Martigny à l'aube naissante et par un vent frais du nord ; qu'il a passé devant le vieux château de la Bâtière et, qu'arrivé à Vernayaz, la cascade de la Pissevache a frappé son imagination. Chateaubriand, en 1806, donne ses impressions sur la montagne dans « Voyage au Mont-Blanc ». En 1822, se rendant en Italie par le Simplon, il s'arrête à Martigny pour la seconde fois. On pense que c'est alors qu'il a visité l'hospice du Grand-St-Bernard évoqué dans le « Génie du christianisme ».

Stendhal, Byron, Lamartine, Michelet, Georges Sand, Musset, Alexandre Dumas père, Taine ont tous été les hôtes de la Grand-Maison.

A part ces écrivains célèbres, d'autres auteurs ont emporté, de leurs excursions dans la région de Martigny, des souvenirs merveilleux. Töpffer, dans ses « Voyages en zigzag » en a donné des narrations savoureuses et pittoresques. En 1874, lors de la Commune, le peintre Courbet, réfugié politique en Suisse, séjourne chez des amis, à Martigny.

Au XX^e siècle, d'autres personnalités de premier plan, passent à Martigny. Ce sont : André Tardieu, Président du Conseil français ; Pierre Laval et son ministre des affaires étrangères P.-E. Flandin se rendant à la conférence de Stresa ; les écrivains René Benjamin, Henri Bordeaux, Georges Duhamel. La reine Marie-Josée d'Italie et ses enfants, ainsi qu'Einaudi, futur Président de la République italienne, passeront, à pied en 1945, le col du Grand-St-Bernard d'où ils furent dirigés sur Martigny. Après la guerre, la même ville reçoit : Paul Reynaud, Président du Conseil français ; le général d'armée Giraud et, en 1949, le Maréchal de Lattre de Tassigny. (A suivre).

LES SPECTACLES

Cinéma ETOILE, Martigny

Malgré la saison d'été, 2 films exceptionnels à l'ETOILE. Jusqu'à dimanche 15 (Dimanche : 14 h. 30 et 20 h. 30) : La sensation actuelle en « cinémascope » : Dans un décor grandiose et avec une mise en scène fabuleuse, voici la plus passionnante, la plus pittoresque, la plus chevaleresque des histoires : LE CHEVALIER DU ROI, un grand film d'amour et d'aventures, présenté en cinémascope et en couleurs, avec une étincelante distribution : Tony Curtis, Janet Leigh, David Farrar et Barbara Rush. Vous verrez : Tout le faste et la tempéteuse excitation de l'âge de la chevalerie... Les combats de joute... Les duels provoqués pour les beaux yeux d'une belle... Vous revivrez les pages les plus évocatrices du fameux roman d'Howard Pyles : « Les hommes de fer ».

Matière pour enfants : Dimanche à 14 h. 30. Dimanche 15 à 17 h., lundi 16 et mardi 17 : Une œuvre aventureuse, puissante et vraie... Un film magistral sur des hommes intrépides, les pionniers d'une grande et belle époque : HORIZONS LOINTAINS, présenté en couleurs et en vista vision (le procédé parfait) avec Fred Murray, Charlton Heston et Donna Reed. Vous serez emballés par l'héroïque épopée de la découverte et de la conquête du Farwest, l'une des époques les plus aventureuses de l'histoire américaine.

LE FILS DE SINBAD en « superscope » au CORSO

Jusqu'à dimanche le Corso présente un film plein d'entrain, dynamique, amusant, spectaculaire : LE FILS DE SINBAD avec la nouvelle vedette américaine DALE ROBERTSON et une pléiade de beautés féminines comme on n'en avait encore jamais vu ! Ce film à l'action trépidante vous contera les fabuleux exploits du fils de Sinbad, avec les « quarante voleuses ». Un film de cape et d'épée aux rebondissements imprévus... Un spectacle de choix en couleurs et en « superscope ». Parlé français. Jusqu'à dimanche (14 h. 30 et 20 h. 30). Location 6 16 22. LE FILS DE SINBAD : Ça c'est du cinéma !

Cinéma REX, Saxon

Jusqu'à dimanche 15 : Eddie Constantine, dans le rôle de Lemmy Caution, nous revient avec de nouvelles aventures dans le sensationnel film français : CET HOMME EST DANGEREUX, d'après le célèbre roman de la « Série Noire » de Peter Cheyney. De l'aventure... Du suspense... Du rire... et des filles sensés !...

CINEMA D'ARDON

LA BRIGADE HEROIQUE, une page de bravoure et de panache, aux extérieurs majestueux, rehaussés par un technicolor soigné, tel est ce film à l'action légitime, où une femme trop belle jette le désarroi parmi les chefs et risque de compromettre la sécurité d'un pays.

Samedi 14, dimanche 15, 20 h. 45. Attention !!! Dimanche suivant : Relâche habituelle d'été. Reprise au 28/29 avec « Romance inachevée ».

CINÉMA CORSO

Jusqu'à dimanche (14 h. 30 et 20 h. 30)
Un film dynamique et spectaculaire

LE FILS DE SINBAD

En « superscope »

AU MIKADO

Samedi et dimanche 14 et 15 juillet

soirées dansantes avec

LE DUO

ROGER D'YVERNOIS

Dimanche : Thé dansant, dès 16 h. 30

CHAMPÈX-LAC

Dimanche 15 juillet 1956

Grande fête folklorique internationale

avec des groupes Valdolains, Vaudois et Valaisans.
Cortège à 13 heures 30.



Sandoz S. A. Bâle

Protéger pour mieux récolter

Ekatox Parathion

contre les vers de la grappe

Au tea-room, au café



le 1/4

D'une saveur agréable,

cette eau vivante, vivifiante, est très désaltérante et procure un sentiment de bien-être.



HENRIEZ LITHINÉE

Eau minérale d'une pureté exceptionnelle

OCCASION unique

Pour cause d'achat voiture, je vends moto Douglas 350 cm³, complètement révisée, pour le prix de la révision, toute confiance. Pour voir et traiter, la machine sera à disposition le samedi 14 juillet 1956 à l'Hôtel des Alpes, à St-Maurice, dès 13 heures. - F. Martin, poste, Champteloux (Vaud).

NOUVEAU

EVIONNAZ
Dimanche 15 juillet 1956

En bordure de la route cantonale, dès 15 heures

LOTO EN PLEIN AIR

Beaux lots - Parc pour autos
Pelouse ombragée - Cantine

EN VALAIS

148 fr.

A louer de suite ou à venir

appartement

de 4 pièces (grandes), tout confort.

S'adresser à M. Doll-Essa, immeuble pharmacie Morand, Martigny.

Cinéma

Jusqu'à dimanche 15 (Dimanche : 14 h. 30 et 20 h. 30)

Un spectacle grandiose en cinémascope: **LE CHEVALIER DU ROI** avec Tony Curtis et Janet Leigh.

Dimanche à 14 h. 30 : Matinée pour enfants.

Dimanche 15 à 17 h., lundi 16 et mardi 17 : Une œuvre puissante et vraie :

HORIZONS LOINTAINS

Jusqu'à dimanche 15 :

Lemmy Caillon nous revient dans :

CET HOMME EST DANGEREUX avec Eddie Constantine.

Une page de bravoure et de panache « en couleurs »

LA BRIGADE HÉROÏQUE

avec Aland Ladd et la belle Shelly Winfers. Samedi 14, dimanche 15, 20 h. 45.

Attention : Dimanche suivant, relâche habituelle d'été.

ETOILE
Martigny

REX
Saxon

CINEMA
Ardon

VÉTROZ — 15 juillet 1956

Inauguration du nouveau terrain de football

(à 7 minutes de la gare d'Ardon)

A 15 h. Match d'ouverture Vétroz I — Ardon I.

17 h. : grand match

entre une formation de joueurs romands de Ligue nationale (avec Perruchoud, Duloit, Vonlanden, etc.) et l'équipe cantonale valaisanne.

Samedi et dimanche : Grand bal - Cantine

LES MARRONNIERS C.

de suite ou date à convenir

à louer très jolis appartements de

2 et 3 pièces

2 pièces à partir de Fr. 105.—

3 pièces à partir de Fr. 125.—

confort moderne, machine à laver, serv. conciergerie.

Vue - Soleil - Tranquillité.

Gérance Mme ANDRÉ DESFAYES

Square-Gare, A. - Martigny-Ville - Tél. 6 14 09.

Favorisez les commerçants

qui font de la publicité dans le Confédéré

Les Fruits mûrs

45

C'est vrai, pour beaucoup de gens, huit heures et demie est l'heure du dîner et des visites. Mais Ghislaine ne raisonne pas. Son ami est là ! — elle avait si peur de ne point le revoir ! Elle n'a qu'à décrocher cette chaîne, tourner ce verrou et cette clé pour qu'il soit devant elle. Tout cela est fait avant qu'elle ait consenti à le faire.
Et il entre.

Elle s'attendait à lui voir l'air sombre des mauvais jours, frémissant encore de sa déception de l'après-midi... Mais ce n'est pas cela du tout, son visage est souriant, et sa main largement tendue.

— Bonsoir, mon amie !
— Qu'y a-t-il, Jean ? Pourquoi venez-vous si tard ? Roselyne ?

— Faut-il vous redire, Ghislaine, que Roselyne est guérie ? Je ne viens ici que pour vous voir.

— Oui, mais... à cette heure-ci...
— Je n'ai pas pu venir plus tôt. Pour me ménager une heure après déjeuner, j'avais dû surcharger le reste de ma journée.

— Ce n'est pas ma faute.
— Je sais.

Tout en parlant, ils sont entrés au salon et ils prennent place dans deux fauteuils en vis-à-vis. Herbois amène le sien tout près de celui où Ghislaine vient de s'asseoir.

— Vous savez ? demande-t-elle surprise.
— Oui, je vous ai vu passer avec M^{me} Gervat et j'ai compris. Vous pensez bien que je n'avais pas la patience de vous attendre derrière la grille des Invalides. Je m'étais rapproché de votre maison, de façon à la voir sans être aperçu de votre concierge, pusillanime amie.

— Alors, vous avez deviné que Marie-Louise est venue, — peut-être envoyée par ma tante, — pour m'obliger à faire une promenade ; nous sommes allées au Champ-de-Mars. J'avais si peur de vous fâcher !...

— Mais non, j'ai compris. J'ai eu d'abord un vilain soupçon : « N'a-t-elle pas fait venir son amie pour avoir une raison de me manquer de parole ? »

— Oh ! Jean !
— Oui, grondez-moi, mais seulement un

peu, car tout de suite j'ai ajouté : « Mon amie ne m'aurait pas fait cela. »

Il s'est encore rapproché d'elle, leurs genoux se touchent, et il a pris ses mains dans une si franche, si cordiale étreinte qu'elle ne s'en défend pas. Elle est toute à la joie d'avoir été devinée, comprise, sans explications, comme il convient entre ceux qu'unissent une parfaite amitié.

Il reprend doucement :
— J'ai compris, et j'ai eu beaucoup de peine puisque notre rendez-vous était manqué, — mais je ne pouvais laisser passer ce jour sans vous voir et me voici.

— Il est trop tard, gémit-elle.
— Il n'est pas tard... Ah ! je comprends !

Qu'est-ce que va dire la concierge ? Rassurez-vous, — elle ne d'a pas aperçu, sa loge était vide, et dans une chambre voisine, on entendait des bruits de voix et de vaisselle. Je suppose qu'elle n'avait pas fini de dîner. Oh ! Ghislaine chérie, quand donc vous mettrez-vous au-dessus de ces petites choses-là ?

— Jamais, je le crains, dit-elle en secouant la tête.

Il serre un peu plus fort les mains amies dans un geste de protection.

— Les tantes sont parties ? demande-t-il, en riant.

— Elles ne sont pas encore venues, réplique-t-elle, riant à son tour.

— Mon Dieu !... les attendez-vous ce soir ?
— Rassurez-vous ! elles ne viennent pas tous les jours, et jamais à cette heure indue où elles craindraient de me déranger.

— Cela, c'est pour moi. Merci, madame mon amie. Et... Maria est sortie ? C'est vous qui m'avez ouvert la porte.

— Vous trichez.
— Comment cela ?

— Vous savez fort bien que Maria est rendue à sa vie privée dès qu'elle a servi mon dîner. Il en a été question devant vous quand il s'agissait des soins à donner à Roselyne le soir. J'ajouterais même que c'est parce que vous le saviez que vous êtes venu à cette heure-ci.

Elle a dit cela gentiment, en toute simplicité et, se voyant démasqué si amicalement, il rit de bon cœur.

Les Fruits mûrs

46

Herbois est un homme grave, sévère, autoritaire, qui ne rit pas souvent, — une telle manifestation de gaieté le fait paraître très jeune, sans passion, sans arrière-pensée, aux yeux de la femme qu'il convoite. Le malaise qu'elle éprouvait de sa présence s'est changé en un sentiment de parfaite sécurité.

— Et cela ne vous fâche pas ? demande-t-il.

— Cela dépend de vous.

Malgré les rumeurs du voisinage, le calme est complet dans l'appartement. Les soucis et les remords sont anéantis par la présence magnétique de Jean. Roselyne va bien, — elle dort.

— Ne la réveillons pas.
« Donc nous voici tous les deux, bien tranquilles, madame mon amie, que c'est bon, que c'est bon ! »

Il la regarde avec ravissement et, de fait, elle est ravissante dans sa robe de maison d'un bleu doux, sous la lumière de nacre rose, entourée d'un luxe discret, — cadre fait à sa mesure, qu'idéalisent les tulipes roses et mauves dans leur vase de Chine, qu'égaient les anémones aux teintes vives, l'aquarium irisé, les bibelots de porcelaine et de verre, — princesse d'amour, petite reine d'un royaume réservé où le Prince Charmant vient de pénétrer.

— Ghislaine chérie, commence-t-il.
— Vous ne devez pas m'appeler ainsi.
— Pourquoi ?

— Parce que ce ne sont pas les façons d'un ami.

— Et comment doit-il dire ?
— Ghislaine, tout simplement, ou bien « mon amie ».

— Vous croyez que je dirai Ghislaine tout simplement ? Nous ne sommes pas des amis ordinaires, petite chérie.

— Non, Jean, pas cela ! fait-elle en dérivant brusquement ses mains captives.

Herbois fronce les sourcils, serre les mâchoires, — mais se reprend aussitôt, et dit d'une voix caressante :

— Ne soyez pas méchante !
— Je ne suis pas méchante, riposte-t-elle, mais « chérie » c'est pour mon mari.

— Votre mari !

Il s'est dressé soudain, comme un ressort détendu.

— Votre mari, répète-t-il à l'aprement, — c'est vrai, il y a votre mari. J'allais l'oublier.

Avec un regard de haine au portrait de l'absent, il ajoute :

— Vous l'aimez ?
Désespérée par cette question, elle n'y répond pas aussitôt.

— Vous ne dites pas oui ! s'écrie-t-il triomphant.

Pour échapper au regard autoritaire qui veut la réduire, Ghislaine ferme les yeux.

— J'aime Christian et il m'aime, prononce-t-elle lentement.

— Il est possible qu'il vous aime, — comment pourrait-il ne point vous aimer ? — pourtant, vous n'êtes pas heureuse...

— Moi ?... Je suis parfaitement heureuse ! proteste-t-elle véhémentement.

— Ghislaine, Ghislaine ! je vous connais trop bien. Vous ne pouvez pas me tromper.

Il a repris son empire sur lui-même, sa voix assourdie est calme, et son geste, discret. Il faut tranquilliser Ghislaine.

— Mon amie, dit-il, si vous viviez dans un amour heureux, il n'y aurait pas, derrière vos sourires, la détresse que j'y vois si souvent.

— Roselyne a failli mourir.

— Rien de commun avec votre angoisse maternelle. Et c'est justement depuis que vous n'avez plus peur pour votre fille que j'ai découvert cette détresse. Quand je me rappelle votre visage de Montfort, aux plus belles heures de ma vie, il m'est facile de comprendre que vous n'êtes pas aimée comme vous devriez l'être ; comme vous avez besoin de l'être.

C'est bien cela qui met Ghislaine en agonie, c'est bien cela qui tient ses lèvres closes quand Herbois attend une protestation à laquelle, d'ailleurs, il ne croira pas.

Etonné, il se penche vers Ghislaine pour lire sur son visage le secret de son silence, et ce qu'il découvre le comble de joie.

— Peut-être même a-t-il cessé de vous aimer, insinue-t-il, — trois ans et demi de mariage, pour beaucoup de gens, c'est bien long.

L'ACTUALITÉ VALAISANNE

ORSIERES

L'activité de l'usine

Il y a déjà 25 ans que la Compagnie des Forces Motrices d'Orsières (F. M. O.) terminait les travaux entrepris dans le Val d'Entremont et le Val Ferret, et mettait en exploitation l'usine d'Orsières qui utilise les eaux de la Dranse de Liddes et de Ferret.

Rappelons que l'énergie produite sert pour la plus grande part aux besoins de l'usine de la Ciba à Monthey.

Les années passent vite. A cette occasion, le Conseil d'Administration de F. M. O., présidé par le Dr Robert Käppeli (également président du Conseil de la Ciba S. A.), s'est réuni à Orsières le 27 juin, et son président a tenu à féliciter le personnel qui avait accompli sa tâche pendant un quart de siècle, avec fidélité et ponctualité.

M. le Dr Käppeli prononça une allocution émue, empreinte de sympathie pour notre pays et retraçant l'activité bienfaisante de l'usine d'Orsières tant pour la commune que pour le canton du Valais.

Relevons les propos suivants qui ont frappé tout particulièrement les auditeurs :

« Ce qui caractérise cependant notre société et notre usine, c'est que leur dépendance avec votre patrie au sens étroit du mot ; vous avez tous des attaches solides avec ce sol et l'énergie que vous aidez à produire sert à votre terre. Elle est consommée dans les communes concessionnaires et dans certaines entreprises industrielles de la vallée du Rhône, « et assure à un nombre de vos concitoyens travail et subsistance. Servir l'usine d'Orsières, c'est donc servir le Valais, une des régions les plus admirables de notre commune suisse. Si je forme l'espoir que le travail futur dans notre entreprise d'Orsières sera pour vous une source de satisfaction, je voudrais également, en admirateur et connaisseur de votre splendeur patrie, vous dire : « Ayez soin de cette terre aux vertus incomparables que le Créateur a confiée à votre sauvegarde ».

Puis il prit un contact direct avec les jubilaires, les méritants chef d'usine et son adjoint. MM. Camille Zuber, chef d'usine ; Charles Baer, adjoint ; Henri Farquet ; Henri Formaz ; Adrien Rausis ; Antoine Rosset ; Marcel Gabioud.

A la fin de la cérémonie, il leur remit un cadeau et une montre en or de qualité.

Que tous soient loués encore une fois comme ils le méritent, car ils laissent derrière eux une somme énorme de travail utile, et nous donnent un magnifique exemple d'énergie, qui n'a pas failli pendant un quart de siècle.

Flatteuse nomination

Nous apprenons avec infiniment de plaisir que M. René Tissières vient d'être nommé directeur du fameux « Restaurant Métropole Bel-Air », à Lausanne. Cette nomination est d'autant plus élogieuse que ce choix est intervenu parmi plus de deux cents candidats. Venu très jeune à l'hôtellerie, M. Tissières fonctionnait depuis 15 ans comme maître d'hôtel au Lausanne-Palace, après un stage effectué dans différents pays. C'est dire que nul n'était mieux préparé que lui à prendre la direction du plus important restaurant de Lausanne.

Il est le fils du regretté Henri Tissières, hôtelier lui-même et dont la famille exploite avec compétence l'Hôtel Suisse, à Champex. Nous présentons à cet enfant du pays nos plus vives félicitations pour cette flatteuse nomination qui fait honneur à l'hôtellerie valaisanne et à sa commune et formulons tous nos vœux dans l'accomplissement de sa nouvelle fonction.

Appel

Le peuple valaisan aura à se prononcer, le 15 juillet prochain, sur une modification de la loi fixant les allocations familiales.

Cette révision porte, en l'essentiel, sur les points suivants :

1. majoration des allocations servies aux salariés, qui seront portées de fr. 15.— à fr. 20.— par enfant et par mois, du 1^{er} janvier 1957 au 31 décembre 1958, puis à fr. 25.— à partir du 1^{er} janvier 1959. Le Grand Conseil pourra, par la suite, porter cette allocation à fr. 30.— ;
2. élévation de la limite d'âge de 18 à 20 ans pour les enfants en apprentissage, aux études, ou incapables de travailler ;
3. mise au bénéfice d'allocations équivalentes à celles des autres salariés pour tous les ouvriers agricoles.

Citoyens des régions de montagne, par esprit de justice envers la famille et par solidarité envers les salariés, dont un grand nombre se trouvent dans nos villages, vous voterez en faveur du projet de loi qui vous est soumis.

Vous le ferez également parce que le Conseil d'Etat s'est engagé formellement sur notre demande à présenter pour le mois de mai 1957 une loi généralisant les allocations familiales. A ce moment, nous devons pouvoir compter sur la solidarité des salariés, comme nous leur assurerons la nôtre par un vote affirmatif unanime.

Groupement des populations de montagne du Valais romand.

Le Grand Conseil

a accepté ce matin, sans opposition, la fusion La Bâtiaz - Martigny

CHAMPEX-LAC

Fête folklorique

Dimanche, 15 juillet, l'Office du Tourisme de Champex, organise une fête folklorique internationale, avec le concours de plusieurs groupes de la Vallée d'Aoste, Vaudois et Valaisans.

Nous ne doutons pas que cette manifestation obtiendra un plein succès, les organisateurs de notre sympathique station étant passés maîtres dans l'art de bien faire les choses.

Il est prévu un cortège qui partira à 13 h. 30 du Signal jusque sur l'emplacement de fête qui se trouvera devant les hôtels Beau-Site et Biselx, au centre de la station. Les groupes se produiront durant la plus grande partie de l'après-midi et la fête se terminera pendant la soirée à l'Alpine, où l'on pourra applaudir la vedette Montmartroise Léo Spada.

Voici l'ordre du cortège : 1) La Comberintze de Martigny-Combe ; 2) La chorale des skieurs Valdôtains ; 3) Alpenrösli de Sierre ; 4) Le groupe des Danseurs de Cogne, Vallée d'Aoste ; 5) Les Vagnolans de la Tour de Peilz ; 6) Les Frustapot, Groupe de musique à bouche d'Aoste.

Société de Développement de Champex.

Le mouvement social paysan indépendant et la votation du 15 juillet

La famille est le vivier de notre économie. Dans l'intérêt général, l'Etat a le devoir impérieux de la favoriser.

L'augmentation des salaires, ou des prix de la production individuelle, ne peut à elle seule adapter les revenus aux besoins ; des allocations familiales suffisantes doivent faire l'appoint indispensable. Elles sont dues.

Le mouvement social paysan indépendant s'élève contre le caractère d'assistance réservé par la législation fédérale aux allocations octroyées. Ces prestations ne doivent plus dépendre du revenu.

Il revendique l'extension de ces allocations aux indépendants et, particulièrement, aux travailleurs de la terre ; leur prise en charge par l'économie générale.

Tout en œuvrant à cette généralisation, le mouvement social paysan indépendant invite ses adhérents à voter les modifications proposées de la loi cantonale sur les allocations familiales.

Ces modifications doivent améliorer la situation des familles ouvrières et, en particulier, celles des ouvriers agricoles. Insuffisantes, elles n'en constituent pas moins un pas vers le mieux.

Votez OUI les 14 et 15 juillet 1956.

Mouvement social paysan indépendant.

SAXON

Fête de la chapelle de Sapinhaut

Cette manifestation dont le bénéfice intégral est affecté à l'amortissement de la dette contractée pour la construction et l'embellissement de la chapelle, avait tout d'abord été prévue pour le dimanche 5 août prochain. En vue de ne pas gêner la réussite d'une autre fête qui se déroulera à Saxon, à la même date, la manifestation de Sapinhaut a été avancée au dimanche 29 juillet. Nous nous excusons de cette modification tout en espérant que les amis viendront nombreux dans l'idyllique cadre de Plan-Bot où se déroulera la partie récréative.

Le comité d'organisation.

Subsides pour l'achat de machines agricoles en zone de montagne

Nous rappelons aux Administrations communales et bourgeoises, aux Consortages d'alpages et aux agriculteurs de la zone de montagne, que sur la base de la nouvelle Loi sur l'Agriculture, la Confédération et le Canton allouent des subsides pour l'achat d'installations de purinage mobiles (pompes à pression, tuyaux d'épandage, etc.).

Le montant total du subside peut atteindre au maximum 30 % de la valeur d'achat.

Les demandes doivent être présentées et acceptées avant l'achat de la machine.

L'office soussigné donnera volontiers les renseignements nécessaires à ce sujet.

DEPARTEMENT DE L'INTERIEUR
Office cantonal pour la culture des champs.

Course de côte Aoste-Grand-Saint-Bernard

Le Touring-Club d'Aoste organise une course de côte Aoste-Grand-Saint-Bernard pour autos et motos, les 21 et 22 juillet 1956.

A cette occasion, cette route sera fermée à la circulation :

Samedi 21 juillet pour les essais : de 13 00 à 19 00
Dimanche 22 juillet pour la course : de 07 30 à 17 00.

ST-MAURICE

La votation de dimanche

Votation cantonale des 14 - 15 juillet 1956. Loi sur les allocations familiales.

Heures d'ouverture du scrutin :

samedi 14 juillet : de 17 00 à 19 00

dimanche 15 juillet : de 10 00 à 12 00

Ont droit de vote, en matière cantonale, les citoyens domiciliés dans la commune depuis trois mois.

FULLY

La votation de dimanche

Scrutin des 14 et 15 juillet 1956 :

Samedi : ouverte de 11 00 à 12 00 et dimanche de 10 30 à 12 30.

Fête cantonale des gymnastes à l'artistique

C'est à la société de gymnastique de Chalais que revient cette année l'organisation du championnat cantonal des gymnastes à l'artistique.

Fixée au 2 septembre prochain, cette fête va au devant d'un grand succès. Le comité d'organisation que préside M. Edmond Rudaz, le dévoué et dynamique président de la FSG de Chalais, est au travail depuis quelques semaines déjà.

Tout sera mis en œuvre pour donner à ces concours le succès qu'ils méritent et à côté des meilleurs artistes valaisans, nous aurons l'occasion d'applaudir des invités de marque.

Gymnastes valaisans, retenez d'ores et déjà la date du 2 septembre.

MONTANA

Voici enfin les stock-cars !

Les stock-cars prévus voici quelques dimanches avaient dû être renvoyés au dernier moment. Ce n'était que partie remise, puisque dimanche prochain, le H. C. Montana organisera sa kermesse avec, en attractions, une sensationnelle course de stock-cars. C'est un événement pour le Valais, très peu choyé dans le domaine. Il y aura de nombreux champions des pays voisins et même un finaliste du championnat d'Europe.

Le programme prévoit des essais le matin et les concours dès 15 heures.

Il y a possibilité de se restaurer sur place dans une ambiance champêtre qui cadre bien avec les vacances.

Tous à Vétroz dimanche

C'est dimanche 15 juillet 1956 que le F. C. Vétroz aura la grande joie d'inaugurer son nouveau terrain de football aux dimensions très respectables de 60x105 m., situé à 7 minutes seulement de la gare d'Ardon. Les dirigeants de ce club ont fort bien fait les choses — en collaboration avec M. René Favre, président de l'A. C. V. F. — réussissant à mettre sur pied une grande rencontre entre une formation de joueurs romands de Ligue nationale et l'équipe cantonale valaisanne, dont le coup d'envoi sera donné à 17 00 h. par M. Jean Schüttel.

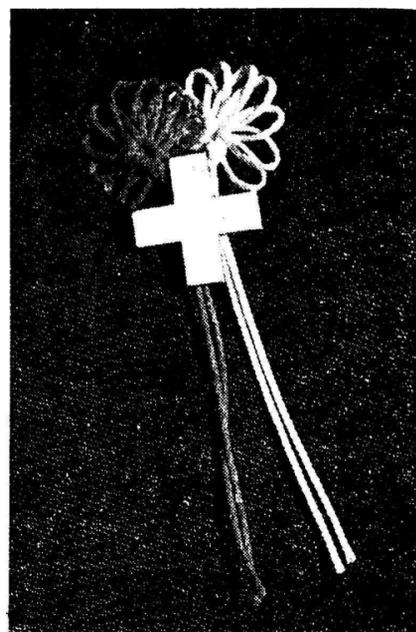
La formation sera composée de la manière suivante : Ruesch (Servette) ; Perruchoud (Lausanne), Dutoit (Servette) ; Kunz (Servette), Vonlanden (Lausanne), Peney (Chaux-de-Fonds) ; Mauron (Cantonal), Coutaz (International), Mauron (Ch.-de-Fonds), Pasteur (Servette), Coutaz (Servette), Remplaçants : Friedländer (Servette) et Scheiler (UGS). Tous sont non seulement d'excellents éléments qu'il serait superflu de vouloir présenter, mais nous constatons avec plaisir la présence de plusieurs internationaux.

L'équipe valaisanne sera formée parmi les joueurs suivants : A. Giachino et Sartorio de Sierre ; Panchard, Humbert, Héritier et Barberis de Sion ; Martinet, Rausis, Reymondeulaz, Giroud et Massy de Martigny ; Dupont, Jenny et Denando de Monthey. Il y a donc de quoi offrir une belle résistance à nos hôtes. Ce match sera précédé à 15 00 h. du choc toujours redoutable opposant Ardon à Vétroz sous les ordres de M. Pittet.

La partie récréative n'a pas été oubliée puisque samedi et dimanche dès 20 00 h. à la Salle de l'Union, l'excellent orchestre « Popoff » — orchestre officiel de la Fête des vigneron 1955, composé de 6 musiciens dont le réputé trompettiste Ricardo Rovira, soliste de Radio-Lausanne — conduira le bal.

Le « Confédéré » rend hommage

Il y a cinquante ans cette semaine que M. Joseph Vouillamoz, qui habite le hameau de Auddes sur Riddes, s'abonnait à notre journal. A cet octogénaire toujours alerte, nous présentons nos compliments, nos vœux et nos remerciements pour sa constante fidélité.



L'INSIGNE DU 1er AOUT 1956

Le bénéfice de la collecte du 1er août 1956 servira à la formation ménagère ainsi qu'à l'encouragement des activités spirituelles, culturelles et sociales de la femme suisse. En achetant l'insigne du 1er août — une petite bouque symbolique avec la croix fédérale — nous honorons la femme suisse.

Tous aux urnes

Le personnel des services de l'Etat du Valais recommande à ses membres de participer nombreux à la votation de dimanche en faveur de la loi sur les allocations familiales. C'est un geste de solidarité à accomplir et que l'on doit à ceux qui ne jouissent pas encore de ces allocations.

Le présent appel s'adresse aussi au personnel féminin pour assurer, par son intervention et dans la mesure du possible, le succès de la votation d'une aussi éminente œuvre sociale.

Le Comité.

Allocations familiales

Il nous paraît utile de rappeler que les allocations familiales ont été introduites dans notre canton par les associations professionnelles.

C'est ainsi que dès 1941, tous les contrats collectifs de travail mis sur pied prévoient le versement des dites allocations.

Aussi, nos associations ont-elles été étonnées de constater que d'importantes modifications ont été proposées et adoptées sans que ceux qui doivent en faire les frais et co-signataires des contrats collectifs, aient été officiellement consultés.

Nos associations déplorent de voir les dispositions sociales prévues dans les contrats collectifs passer sur le terrain politique, élevant ainsi toute substance aux contrats collectifs.

Union valaisanne des Arts et Métiers.

A TRAVERS le monde

Des soldats américains provoquent un nouveau scandale

Le viol d'une jeune fille de 15 ans par quatre soldats américains a amené les autorités municipales de Bamberg (Bavière) à demander au commandement militaire américain la dissolution de la garnison de la ville. Ces derniers mois, des soldats américains ont commis 43 délits graves à Bamberg.

L'Inde et l'URSS proposent l'interdiction des essais atomiques à fins militaires...

La commission du désarmement s'est réunie hier matin pour entendre une communication de M. Gromyko.

Il a énoncé les propositions soviétiques sur le désarmement :

1. Déclaration solennelle de ne pas utiliser les armes atomiques et à hydrogène et interdiction inconditionnelle de ces armes. Suppression des stocks d'armes atomiques et cessation de leur production. Accord sur l'arrêt immédiat des expériences d'armes atomiques.
2. Réduction des forces armées.
3. Contrôle effectif de ces mesures.

... et les socialistes allemands aussi

Le congrès social-démocrate a élevé une protestation solennelle contre la continuation des essais atomiques et à l'hydrogène et a invité le gouvernement fédéral à intervenir auprès des grandes puissances en vue d'un accord international sur l'arrêt de ces expériences.

Cette protestation ne devrait-elle pas être approuvée par tout le monde ? (Réd.)